

CONCOURS
Gagnez
un voyage en *TUNISIE*
(détails à l'intérieur)

259 • 3,95\$

MARS-AVRIL 1996

ENTREVUE **JACQUES BÉLANGER**
l'avenir des communautés religieuses

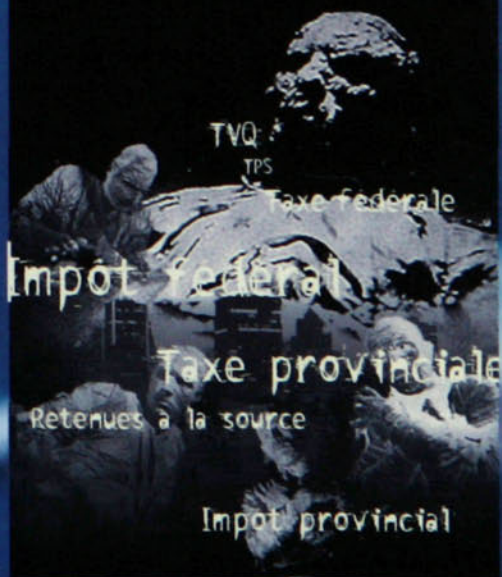
l'héritage

la **VÉRITÉ**
sur les

finances publiques

DOSSIER

LA NUIT DE LA DETTE VIVANTE



9 770849 035006

On parle beaucoup de compressions. Pas assez d'équité. Pourquoi ?

Le pouvoir d'achat des particuliers est en baisse, la classe moyenne est surtaxée et la dette publique atteint des sommets inégalés. Dans ce contexte, comment réduire le déficit du gouvernement ? Encore une fois, les tenants du néo-

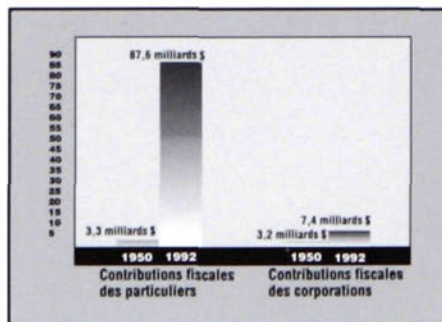
libéralisme préconisent de sabrer sans ménagement dans les dépenses qui sont, on l'oublie trop souvent, des services à la population. Éducation, soins hospitaliers, services sociaux, à en entendre certains, il n'y a que là qu'on peut couper.

Or, notre système fiscal est loin d'être équitable.

On taxe les chaussures pour enfants.
On exempte d'impôt les frais financiers des investisseurs.

Vos billets de hockey sont taxés.
Les loges des entreprises sont déductibles d'impôt.

Nous payons plus d'impôt que les Américains. Nos entreprises en paient moins que celles des États-Unis.



Déduction des frais d'emploi des salariés: 0\$. Exemption sur les gains de capital des PME: 500 000\$.

TVQ: allègement de 1 milliard \$ pour les entreprises sur 3 ans; augmentation prévue pour les particuliers dans un an.

On taxe pleinement les couches pour bébés. On exempte à plein les fiducies familiales.

Pourquoi une telle disparité ? Existerait-il une règle pour les travailleuses et travailleurs ordinaires et une autre pour ceux qui, soi-disant, créent de la richesse, principalement la leur ?

Une autre façon de faire, meilleure et plus humaine, existe : rendre le système plus équitable. Lors de son récent budget, le gouvernement du Québec a fait quelques pas dans cette direction.

En plus de ne pas avoir augmenté l'impôt des particuliers, il a haussé la taxe sur la contribution des employeurs au fonds de santé, éliminé le report sur le revenu d'entreprise et limité le remboursement du crédit d'impôt en recherche-développement de grandes corporations.

Il a promis d'améliorer le système de perception et de lutter contre le travail au noir et la contrebande. Le gouvernement s'est aussi commis à faire l'exercice démocratique de révision de la fiscalité avec la mise sur pied d'une commission d'étude sur la question.

Ces mesures sont importantes mais il est temps d'aller plus loin et de colmater les trous par lesquels des compagnies privent le système de milliards \$.

Pourquoi ne pas instaurer un impôt minimum aux sociétés ?

En 1987, les chiffres de Statistique Canada indiquaient que 90 000 entreprises canadiennes avaient engrangé des profits de 27 milliards \$ sans payer un sou en impôt. En instaurant un impôt minimum sur les revenus de société, le gouvernement du Québec s'assurerait que tout le monde fasse sa juste part.

Pourquoi ne pas éliminer les avantages fiscaux indûs ?

Exonérations des fiducies familiales, crédits d'impôts pour dividendes, déduction des frais financiers, taux d'imposition réduit sur les revenus de placement, exemption de gains en capital, etc. : ces mesures fiscales coûtent des milliards \$ à l'État québécois.

Il n'est pas normal que la majorité de la population fasse les frais des compressions budgétaires pendant qu'une minorité de bien nantis tirent profit du système fiscal.

Une révision en profondeur de la fiscalité s'impose. C'est une simple question d'équité.

L'équité s'impose

CEQ

PHOTO : STÉPHANE MONGRAIN ET FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC

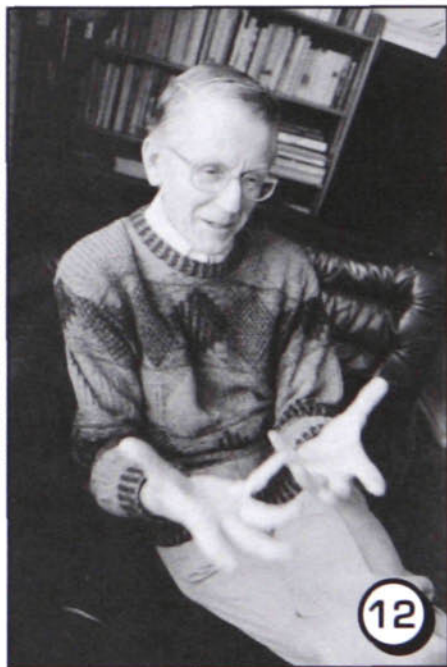


PHOTO : YVES PROVENCER

ÉDITORIAL

4

ENTREVUE

12

• JACQUES BÉLANGER ET L'AVENIR DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

L'héritage : y aura-t-il une vie après la mort?!

Les communautés religieuses qui ont longtemps dominé la vie sociale et la morale au Québec s'appêtent à disparaître. L'heure de penser aux héritiers-ères a donc sonné. Qui seront les héritiers-ères du riche patrimoine tant spirituel que matériel des communautés religieuses? «Il nous reste cinq ans pour faire nos choix», affirme Jacques Bélanger, le responsable des Capucins. Sinon, il sera trop tard...

DOSSIER

26

• FINANCES PUBLIQUES

La nuit de la dette vivante

Les compressions ont commencé progressivement. Depuis un an, elles se font à un train d'enfer. Le prétexte : le Canada et le Québec sont menacés de faillite. Mais est-ce vrai? La dette est-elle si grave? Et qui en est responsable? Voilà plus de 15 ans que les gouvernements brandissent le spectre de la dette pour diminuer les dépenses utiles collectivement. Pourtant, ils ne sont actuellement pas déficitaires, si on excepte le paiement de cette dette. Or, les dettes gouvernementales ont été gonflées artificiellement, pour des intérêts bien particuliers.

COURTES ET SUCRÉES

7 et 50

BILLET : L'Encancon

8

VIE ET CULTURE : Livres vs bars et dollars

18

CHRONIQUE INSOLENTÉ : J'en suis membre

41

EN MOUVEMENTS : Hans Marotte

42

TOUR DU QUÉBEC : Une coop qui bourdonne

44

HORS-CONTEXTE : Professionnelles immigrées

46

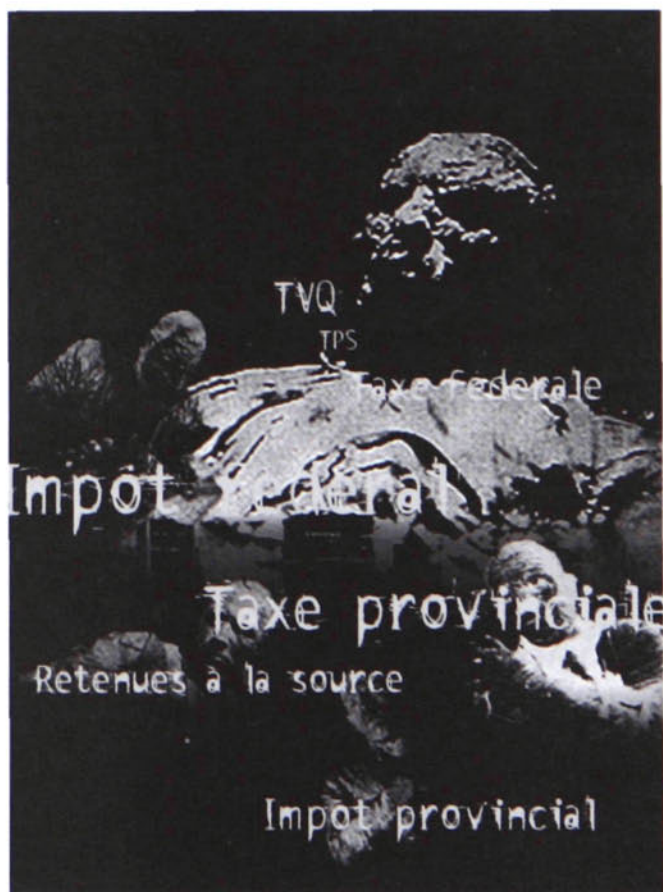


ILLUSTRATION : DENIS RIOUX

VO

VO est un magazine d'intérêt général et un magazine alternatif d'information, de réflexion et d'enquête qui traite des conditions de vie et de travail, des luttes, de la culture et des aspirations du monde populaire. VO s'adresse aux militants-es, aux intervenants-es des milieux populaires et à tous ceux et celles qui aspirent à des changements sociaux. Fondé en 1951 à titre de revue de l'Action catholique ouvrière, VO a évolué au fil des ans pour devenir un magazine indépendant, qui s'inspire des différents courants émancipateurs. Les articles publiés dans VO n'engagent que leur-s auteur-e-s.

Conseil d'administration : Guy Biron, Anne-Marie Brunelle, Raymond Langevin, Daniel S.-Legault, Yvan Noé Girouard, Clotilde Lemay, Monique Tremblay.

Comité de rédaction : Louis Brillant, Diane Brulotte, Guillaume Dostaler, Abdelhamid Gmati, Françoise Guay, Julie Perreault.

Collaborations régulières et membres de comités : Nicole Brais, Marie Constantineau, Guillaume Dostaler, François Gervais, Pierre Hamel, Christine Nagl, Pierre Viau.

Rédaction en chef : Jean Robitaille et Daniel S.-Legault.

Coordination, promotion, publicité : Jean Robitaille.

Direction artistique, secrétariat de rédaction, comptabilité, montage des couvertures : Daniel S.-Legault. **Gestion des abonnements et traitement de textes :** Ginette Gaudreault.

Promotion : Anne-Marie Brunelle. **Mise en pages :**

Nicolas Calvé. **Représentation publicitaire :** Réseau international (514) 722-7708.

Édition : Revue Vie ouvrière inc.

Impression : Imprimerie d'Arthabaska inc.

Distribution : Messageries de presse Benjamin

Fréquence de parution : 6 numéros par an

Photo couverture : J. Bélanger, par L'Œil public; en médaillon: infographie Denis Rioux.

Grille de tarifs d'abonnement : Individu ou groupe populaire: 23\$/an ou 40\$/2ans. Institutionnel: 32\$/an. Soutien: 35\$/an.

Étudiant ou sans emploi: 15\$/an. À l'étranger (par avion), individuel: 30\$/an. À l'étranger (par avion), institutionnel: 40\$/an. Un numéro seulement: 5,35\$ (incl. frais de poste).

VO est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP). Le magazine reçoit une subvention du Conseil des Arts et des Lettres du Québec. Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse *Repère*. Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN 0849-035X. Envoi de publication, enregistrement n°0220. Parution: n°259, 1^{er} mars 1996.

VO: 1215 Visitation, bureau 101, Montréal (Québec), H2L 3B5
Téléphone: (514) 523-5998, télécopieur: (514) 527-3403

EDITORIAL

les États généraux de l'éducation POUR LA SUITE DU MONDE

CHANTAL DESJARDINS, DANIEL S.-LEGAULT ET JEAN ROBITAILLE

LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION A DÉPOSÉ SON *EXPOSÉ DE LA SITUATION*, UNE SYNTHÈSE COURAGEUSE DES DEUX MILLE MÉMOIRES ET INTERVENTIONS VERBALES REÇUS EN AUDIENCES PUBLIQUES. TOUT EST SUR LA TABLE. LE TRAVAIL EST COMPLET, D'UNE QUALITÉ QU'ON N'ESPÉRAIT PLUS. UN RAPPORT INTELLIGENT, PERTINENT, QUI N'A PAS REÇU L'ATTENTION COLLECTIVE QU'IL MÉRITAIT.

La réforme Parent est bien jeune. On ne donne pas un pareil choc révolutionnaire à une collectivité en pensant, 30 ans plus tard, faire un bilan objectif et complet. En 20 ans, la scolarisation a beaucoup avancé au Québec, aux différents niveaux du système. L'influence sur les mentalités, qui a accompagné modernisation et scolarisation a été gigantesque. La Commission actuelle reconnaît que le niveau cégep, grâce à son accessibilité (dont la gratuité, en principe) est un « instrument de mobilité sociale ».

Nous avons eu plus de scolarisation; avons-nous eu une meilleure scolarisation? Pas nécessairement. La « normalisation » a peut-être été excessive. Tout le monde se relaye la balle. Le milieu de l'éducation ressemble à une vaste cour d'accusation. Que faire 30 ans plus tard? Pas de consensus possible, mais des options à prendre.

APPRENDRE À APPRENDRE

Redéfinir la « mission éducative », ça devrait aussi vouloir dire... RÊVER. Dans le bon sens du terme. Savoir rêver, innover, avoir des idéaux; savoir briser les codes tentant de tous nous couler dans le moule du bon-citoyen-rentable-et-silencieux. C'est aussi un objectif qui peut rallier les jeunes. Le questionnement et la connaissance servent à se définir autrement que comme bêtes de productivité. À se situer dans le temps...

La diversification des options est souhaitable. Mais l'école à la carte ne doit pas être synonyme de spécialisation; il faut surtout éviter d'uniformiser les programmes scolaires et de les créer seulement en fonction de critères d'employabilité. La formation généraliste a mauvaise presse. Pourtant, plusieurs professeurs d'universités québécoises racontent, après avoir revu d'anciens-nes étudiants-es revenus-es d'études supérieures aux



PHOTO: NORMAND RAJOTTE

UN MILIEU DE VIE

Les écoles primaires et secondaires présentent trop souvent un milieu de vie... inhumain. Lorsque les participants-es des États généraux sont unanimes, c'est pour « recentrer l'école sur l'élève à tous les ordres d'enseignement, remettre l'élève au coeur de la mission éducative ». Miser sur l'élève, c'est personnaliser l'enseignement¹. « Trop souvent, enseigner consiste à répondre à des questions que personne ne pose », disait la pédagogue Angélique Fulin.

Nous croyons que le décrochage scolaire est la plupart du temps un sain réflexe. Une réforme de l'éducation ne doit pas viser à « contenir les jeunes ». Le meilleur remède pour décourager la déviance est d'offrir au jeune de déplacer son intérêt. Miser sur les motivations de l'élève, c'est savoir miser sur un milieu de vie, sur les camarades, sur des intérêts particuliers, et sur l'apprentissage du monde environnant, à son propre rythme... Des professeurs racontent souvent l'histoire du « décrocheur en puissance » qui développe tout à coup une passion pour l'école, ou à tout le moins pour le tout petit bout de vie auquel il a pu se raccrocher.

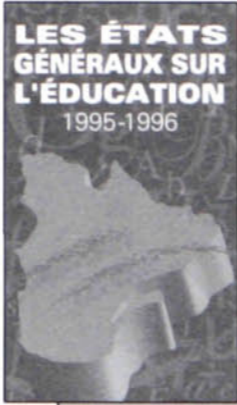
Cela dit, l'école est toujours un essentiel milieu de vie pour les jeunes. On n'a pas le droit de dire, comme l'avait affirmé Michel Pallascio, le président de la CÉCM, que « les problèmes de violence ne concernent pas le milieu scolaire » parce qu'on s'arrange pour qu'ils se déroulent en dehors de la cour d'école.

Il est surprenant que la « polyvalence » ait impliqué que l'on demande aux élèves de se déplacer de local en local, de groupe en groupe, pour rencontrer des professeurs spécialistes (en anglais, en mathématiques, etc.), pour les « préparer » à la solitude du cégep, instaurée pour préparer à celle des études universitaires... Nous avons connu des écoles primaires avec des classes ouvertes où les enfants changeaient de local pour les préparer au choc du secondaire! Le focus a été fait sur le programme, jamais sur le jeune. L'enseignement du Bauhaus ou des philosophes antiques supposait des groupes stables, une stabilité physique.

États-Unis, que la formation poussée ne se fait pas, là-bas, en termes de spécialisation, contre toutes leurs attentes...

Les orienteurs ont des préjugés et le marché du travail connaît des modes qui ne valent pas une vocation ou des intérêts profonds. Comme disait le pédagogue Dewey, « Cessez de concevoir l'éducation comme une préparation à une vie ultérieure et faites-en la signification entière de la vie présente. [...] Une activité qui ne mérite pas d'être exercée pour elle-même ne peut être très efficace comme préparation à quelque chose d'autre ».

La formation professionnelle doit cesser d'être un parent pauvre. La culture de l'orientation est à modifier, qui considère le travail technique ou manuel comme le recours obligé de ceux et celles qui ont échoué dans la voie générale-universitaire-intellectuelle. Tous les témoignages confirment que les jeunes à qui on permettrait de privilégier cette option se retrouveraient davantage dans l'école.

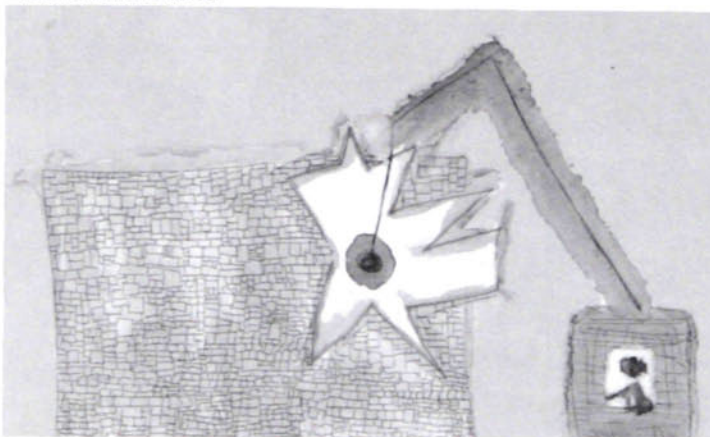


le commissaire

En conférence de presse, le coprésident de la Commission, M. Robert Bisailon, soulignait l'importance de « briser les barrières qu'ils (parents, professeurs, syndicats, commissions scolaires, municipalités...) érigent souvent entre eux ». C'est pourquoi les membres de la Commission ont tenu à ce qu'il y ait des forums régionaux plutôt qu'une seule conférence entre les principaux décideurs. Nous lui avons demandé si, à son avis, les participants seraient prêts à collaborer. Le sourire en coin, il a répondu: « J'ai bien hâte de voir ça ! »

LES APPRENTIS-MAÎTRES

ILLUSTRATION : D. S.-LEGAULT



L'éducation aux futurs enseignants-es est actuellement plus forte pour transmettre des préoccupations sur la didactologie¹ et la théorie des méthodes pédagogiques que sur la passion d'enseigner et le rôle du professeur. La **formation des maîtres** en fait des techniciens-nes de l'apprentissage, quand elle devrait d'abord aider des humanistes en puissance. Les enseignants-es ont à jouer un rôle d'animateurs-rices pour... établir un véritable dialogue entre prof et élèves; favoriser la cohésion du groupe; favoriser la participation et la responsabilisation de chaque élève; connecter avec la vie, l'actualité, la société, bref faire des liens.

Pendant les audiences publiques, les jeunes ont réclamé des professeurs compétents, enthousiastes, passionnés et ayant le sens de l'humour. C'est clair, les jeunes veulent, comme leur nom l'indique, des **maîtres**. Des maîtres à penser qui leur ouvriront les voies de l'avenir. On s'accorde sur le fait qu'il faudrait, en formation des maîtres, donner une culture générale plus étendue permettant aux enseignants-es de faire des liens entre les matières, d'être plus critique.

Il est temps, malgré les appréhensions syndicales, de mettre sur pied un système d'évaluation s'appliquant à tous les professeurs, permanents ou non, notamment par leurs élèves et

étudiants-es, autant sur le comportement que sur les compétences. Les conventions collectives devraient en tenir compte, les résultats porter à conséquence. Il ne faudra pas oublier l'évaluation des cadres et les directeurs.

Le laxisme éducatif a fait son temps. Il faut placer la barre des exigences un peu plus haute, du primaire à l'université. Il faut arrêter d'infantiliser les jeunes, les rendre responsables de leurs actes, leur donner le goût de l'effort et de l'autonomie. On demande parfois à des élèves de secondaire IV de colorier des cartes géographiques. Pas les dessiner. Les colorier. Ça les occupe! «Demandez-nous-en plus, on est capable»: surprenant, mais ces demandes sont surtout venues de la part des jeunes pendant les audiences publiques.

LES FORCES D'INERTIE

C'est pourtant au primaire et au secondaire, où les irrégularités prennent forme et troublent le système, que l'État, qui dépensait 6,6% du PIB en 1976, n'en dépense plus que 4,8% en 1994.

L'Exposé de la situation de la commission, qui est restée, selon la commande, attentive à l'économique, est un peu trop porté sur les comparaisons pan-canadiennes. Ces chiffres ont

SUITE ET FIN : PAGE 49

VO

LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

PLUS PLUS PLUS D'ENQUÊTES DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES

- Abonnement individuel 1 an : 23,00 \$
- Abonnement individuel 2 ans : 40,00 \$
- Abonnement individuel à l'extérieur du Canada 1 an : 30,00 \$
- Abonnement institutionnel 1 an : 32,00 \$
- Abonnement institutionnel à l'extérieur du Canada 1 an : 40,00 \$
- Abonnement de soutien 1 an : 35,00 \$
- Étudiants ou sans-emploi 1 an : 15,00 \$
- Numéro seulement 3,95 \$ + 1,45 \$ poste

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

PAIEMENT INCLUS : _____

FAIRE PARVENIR VOTRE CHÈQUE OU MANDAT-POSTE À :
Revue Vie Ouvrière inc., 1215 rue Visitation, Montréal (Québec), H2L 3B5 • Téléphone : (514) 523-5998

Certains ont des choix difficiles à faire

La communauté d'affaires chilienne se demande ouvertement si la démocratie est bonne pour les affaires. Le gouvernement veut pourtant améliorer son image pour permettre un traité de libre-échange avec le Canada et si possible les États-Unis et le Mexique. Roberto de Andraca, « chairman » de la plus grosse aciérie chilienne, est d'avis que « le moins de réforme il y aura, le mieux ce sera ». Il ajoute: « La population voit les militaires comme les garants des succès que nous avons accomplis »!

L'habit du moine

En 94, lorsqu'un officier de la police de la CUM a relaté en conférence de presse le meurtre d'un confrère en fonction, il a expliqué: « l'homme était bien peigné, bien habillé, nous ne nous sommes pas méfiés »!

Ôtez-vous de là

Une autoroute privée relie Mexico et Acapulco. Le passage coûte environ 300 \$ÉU. Presque déserte, d'autant plus rapide, elle n'est utilisée que par quelques riches, touristes, et gens d'affaires. Le trajet prend alors 3 fois moins de temps que par l'ancienne route. Est-ce là ce qu'on appelle une société à deux vitesses?!

Ici la compagnie Désourdy salive en attendant la privatisation des autoroutes (ce qui était promis par le précédent gouvernement québécois). On aurait quand même besoin d'aide. Jean-Paul Dupré, le président de Désourdy, rappelle que « dans le projet de l'autoroute 407, le gouvernement ontarien a repris le financement à son compte parce qu'il bénéficie d'un meilleur coût d'emprunt que le secteur privé ».

Pas de fumée sans profit

On sait maintenant que le MATRAQ, le groupe qui exigeait la diminution des taxes sur les cigarettes et qui prônait la désobéissance civile, était financé par l'industrie du tabac. (Voir André Noël, dans *Le 30*, avril 1994.) La même année, en 1994, la compagnie Impérial Tobacco a fait 592 millions \$ en profits.

La roulette états-unienne

Aux États-Unis, les Noirs-és ont plus souvent qu'à leur tour affaire aux tribunaux. Mais certains chiffres sont difficiles à expliquer: une étude concluait que dans l'État de la Géorgie, le tueur d'un Blanc a 4,3 fois plus de chance d'être condamné à mort que le tueur d'un Noir!

Amène pas ta gang...



À l'occasion de la conférence « État de la révolution 1996 », présentée par la Fondation pour le progrès et la liberté, à Washington, le 22 janvier dernier, on trouvait Iwao Matsuda, chef du parti japonais Nouvelle frontière, John Redwood, du parti conservateur britannique, Newt Gingrich, coloré représentant de la Chambre des représentants états-unienne, et Preston Manning, notre canadien à nous... Qui a dit que l'Internationale conservatrice n'existait pas?!

Les jeux sont défaits

Les projets de casinos parlaient de création d'emplois. Ça se vérifie avec le temps: l'hippodrome Blue Bonnets est en train de tomber, et un organisateur de bingo de Montréal, Raoul Laforte, estime que l'implantation du casino de Montréal lui a pris 30% de sa clientèle.

La bourse ou la job

C'est un fait connu à la Bourse que lorsqu'une entreprise annonce une mise à pied, ses actions augmentent de valeur automatiquement! On suppose alors que l'entreprise pourra faire autant de revenus avec moins de dépenses. On peut imaginer les pressions!

La guerre spirituelle

Depuis le milieu des années 80, un secteur de l'édition états-unienne prend de l'ampleur: il s'agit de romans présentant la vision du monde de la droite religieuse. Certains de ces livres dépassent déjà le million de copies vendues. La journaliste Alissa Rubin y constate que « la morale est la suivante: tout ce qui est de gauche, qu'il s'agisse de pensée, de politique ou d'interprétations juridiques des lois, est inextricablement lié à quelque chose de dégénéré, de corrupteur et d'absolument démoniaque ». L'écrivain Frank Peretti, digne scribe puritain, a consacré dans ses pages le terme de « guerre spirituelle »...

l'encancon

« DON'T BE AFRAID, IT'S JUST MONEY! »

ANDRÉ LACHANCE

Le verbe haut et bilingue, légor de Saint-Hippolyte pointe un doigt nerveux sur la dame qui tient fièrement son carton marqué d'un numéro au-dessus de la tête. Les yeux du commissaire-priseur se promènent machinalement sur la foule qui a pris d'assaut la grande salle de son Hôtel des encans, y cherchant un-e autre enchérisseur-se avant d'assener, dans un geste théâtral et plein de superbe, un coup sec de son maillet sur le petit pupitre placé au milieu de la scène.

« Gone! », s'exclame-t-il soudain, pendant qu'un sourire satisfait délie durant quelques secondes les lèvres pincées de l'élue, heureuse propriétaire d'une cuillère d'argent à 250 \$... Pas n'importe quel ustensile toutefois: une cuillère à ragoût victorienne en argent contrôlé provenant, comme la plus grande partie de l'inventaire vendu ce soir à ces singulières enchères – et auxquelles Radio-Canada a même affecté un caméraman –, de la résidence du 15 Belvedere Road, à Westmount. La maison-château des Bronfman, vous savez, ces milliardaires qui ont fait fortune dans le commerce des alcools à l'époque de la Prohibition états-unienne...

Ce sera comme ça toute la soirée. De l'ensemble de six salières, de quatre poivrières et de deux moutardiers – payés 2900 \$ – au service à thé et à café en argent vendu 3800 \$, des deux gobelets marqués au cul Christian Dior à seulement 400 \$, au bol à fruits en cristal taillé « parti » pour 2800 misérables dollars, cette soirée du 19 octobre 1995 laissera un souvenir indélébile à tous ses participants-es. Et à ses organisatrices qui exigent habituellement de 10% à 20% de commission pour leurs bons et loyaux services...



légor de Saint-Hippolyte, encanteur.

RÉSIDU POUR BONNES ŒUVRES

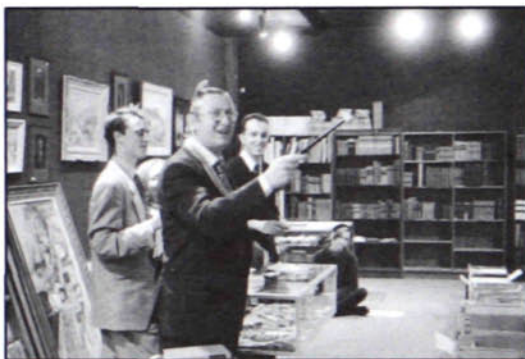
Il ne s'agit pourtant là que de ce qui reste du contenu de la somptueuse demeure où s'est éteinte, quelques mois plus tôt, Saidye Rosner Bronfman, la veuve du fondateur de *The Seagram Company Ltd...* Un « résidu » qui a quand même rapporté au moins 200 000 \$ à la Fondation qui porte son nom, un organisme qui, depuis 1972, s'est donné pour but de stimuler « la créativité et l'initiative des Canadiens-es ».

Puisqu'on ne peut être contre la vertu, va pour les bonnes œuvres! N'empêche qu'il y a quelque chose d'indécent à payer 250 \$ pour une cuillère, fut-elle d'argent le plus pur! Quel plaisir, une fois qu'on aura regagné son ghetto doré

de Town of Mount-Royal, de Hampstead ou de Westmount, d'ébahir ses invités-es en leur disant négligemment qu'ils mangent dans de la vaisselle de milliardaires, que ce bol victorien en sterling et portant poinçon de maître provient de la collection de Saidye elle-même... Parce que c'est précisément de cela qu'il s'agit. De snobisme. Car cette faune endimanchée et prospère, dont les rutilantes voitures encombrant la petite rue Bates, à deux pas d'immeubles locatifs où des immigrants-es du Tiers Monde s'entassaient à dix dans des 4 1/2 exigus, dégage en effet une incommensurable fatuité.

Il faut dire que l'exemple vient de haut. Serré contre le commissaire-priseur, l'Honorable Serge Joyal, ex-ministre du gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau

PHOTO: STÉPHANE MONGRAIN ET FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC



et lui-même grand collectionneur devant l'Éternel, décrit par le menu, au bénéfice du plus grand nombre et sans doute au sien propre, ramequins, tasses, saucières, chandeliers et coupes d'une belle voix monocorde: «Lot 516... Petit ramequin en porcelaine de Worcester de forme cylindrique, aux anses en plumeau, le couvercle à prise en feuilles et fleurs. Motifs de fleurs et perles en camaïeu de bleu. Marque au croissant de lune en bleu sous couverte, Angleterre, XVIII^e.»

«*I like this man*», chuchote devant moi une quinquagénaire en manteau de vison à sa compagne. «*He's very good-looking...*»

La valse des dollars continue. Des mains se lèvent constamment dans l'assistance, ajoutant qui un 10, qui un 100 dollars. Le commissaire-priseur, volubile, poursuit sa sarabande endiablée: «*C'est bien vu à 3200\$? Personne ne court l'enchère? Yes, here! Three thousand and three hundred! Une fois, deux fois... Pas de regret? Going, going, gone!*», jette-t-il en jouant superbement du maillet. Quand, d'aventure, quelque vase à décor polychrome commande un prix disons un peu trop... scandaleux, le commissaire-priseur y va d'une petite facétie: «*Don't be afraid, it's just money!*», qui fait s'ébrouer la salle sous un rire entendu.


LE SON DES CELLULAIRES

Vers 23 heures, une fois écoulées les dépouilles dégoulinantes d'argent des Bronfman, la salle se vide comme par enchantement. Ne restent plus que quelques amoureux de livres anciens qui regardent, impassibles, le commissaire-priseur proposer à la volée ce que dans

le milieu on appelle des *Canadianas*. Des ouvrages comme celui du Père Rague-neau, publié en 1671, celui de Baudry de Loizières portant sur ses voyages en Louisiane française, un Cugnet de 1775, un Jules Fournier de 1910, une lettre manuscrite de Louis Riel à sa femme, écrite de sa cellule de Régina, quelques semaines avant d'être pendu, etc. On parle surtout français maintenant, mais on achète peu. Heureusement pour la *business*, les téléphones cellulaires se mettent à sonner allègrement. Des collectionneurs-ses et des marchands-es de

Londres, de Paris, de Toronto, d'Amsterdam, de Zürich... Pas des tout-nus, des gens qui ont de l'argent et qui connaissent la vraie valeur des choses...

Des préposés-es relaient au commissaire-priseur les sommes que se disent prêts à payer ces enchérisseurs. «*Four thousand dollars... Vendu!*», jubile soudain léger de Saint-Hippolyte pendant que le caméraman de Radio-Canada prend un gros plan de la lettre de Louis Riel, achetée vraisemblablement par le Manitoba. La vente de ces *Canadianas*, qui ne dure qu'une demi-heure, n'est qu'un demi succès. Beaucoup n'ont pas trouvé preneur. Par contre, certains des plus intéressants de ces ouvrages historiques, qui constituent la mémoire de ce que nous sommes, d'abord celle de l'Empire français d'Amérique, puis celle de ce pays qui aurait pu être, ont été achetés pour une bouchée de pain par des collectionneurs étrangers. C'est comme ça périodiquement. L'Hôtel des encans écoule en effet régulièrement des documents fondamentaux de notre histoire, tels les voyages de Champlain, les écrits ou publications de Papineau, de Charlevoix, de Fleury Mesplet, de Samson d'Abbeville. Des documents qui quittent ainsi la patrie dans l'indifférence générale, notamment des pouvoirs et institutions publics, et qui ne nous reviendront sans doute jamais.

J'ai envie de vomir et je sors. Alors que j'attends l'autobus, un pauvre hère m'aborde: «*I'm hungry, man!*», me supplie-t-il avec son accent traînant de Jamaïcain. «*Got some change?*» Tu es «*hungry*» et moi je suis «*angry*», pensais-je en lui jetant mon dernier dollar... 



UNE PHOTO POUR UN PESO

PHOTOS DE YVES PROVENCHER ET JULIE PERREAULT

Le Mexique est un peuple de petits-es commerçants-es. Lorsqu'ils-elles ont été photographiés-es, plusieurs considèrent avoir droit à un peso (à peu près 21 cents), et le demandent...



▼ PHOTOS YVES PROVENCHER ▶



PHOTO JULIE PERREAULT



PHOTO YVES PROVENCHER



LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, QUI ONT LONGTEMPS DOMINÉ LA VIE SOCIALE ET LA MORALE AU QUÉBEC, S'APPRÊTENT À DISPARAÎTRE COMME INSTITUTION. PLUS DE 80% DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES « NE RÉSISTERONT PAS AU CHOC DE LA CONFRONTATION AVEC LE MONDE NOUVEAU¹ ». LEUR MEMBERSHIP FOND COMME NEIGE AU SOLEIL. IL RESTE AUJOURD'HUI MOINS DE LA MOITIÉ DES 43 000 RELIGIEUSES QUE LE QUÉBEC COMPTAIT EN 1965. ET LES STATISTIQUES, IMPLACABLES, PRÉVOIENT QUE LE QUART D'ENTRE ELLES DÉCÉDERONT PROBABLEMENT D'ICI L'AN 2000!

L'HEURE DE PENSER AUX HÉRITIERS-ÈRES A DONC BIEN SONNÉ. QUI SERONT LES HÉRITIERS-ÈRES DU RICHE PATRIMOINE TANT SPIRITUEL QUE MATÉRIEL DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES? « IL NOUS RESTE CINQ ANS POUR FAIRE NOS CHOIX », AFFIRME JACQUES BÉLANGER, LE RESPONSABLE DES CAPUCINS².

Jacques Bélanger et l'héritage des communautés religieuses

Y AURA-T-IL UNE VIE APRÈS LA MORT?

JEAN ROBITAILLE

PHOTOS: STÉPHANE MONGRAIN ET FRANÇOIS BOUCHER, L'ŒIL PUBLIC

Ce disciple de François d'Assise est devenu une figure de proue dans les milieux religieux. On l'estime beaucoup parce qu'il sait être aussi radical que mesuré. C'est un homme d'audace qui aime qu'on se pose les bonnes questions.

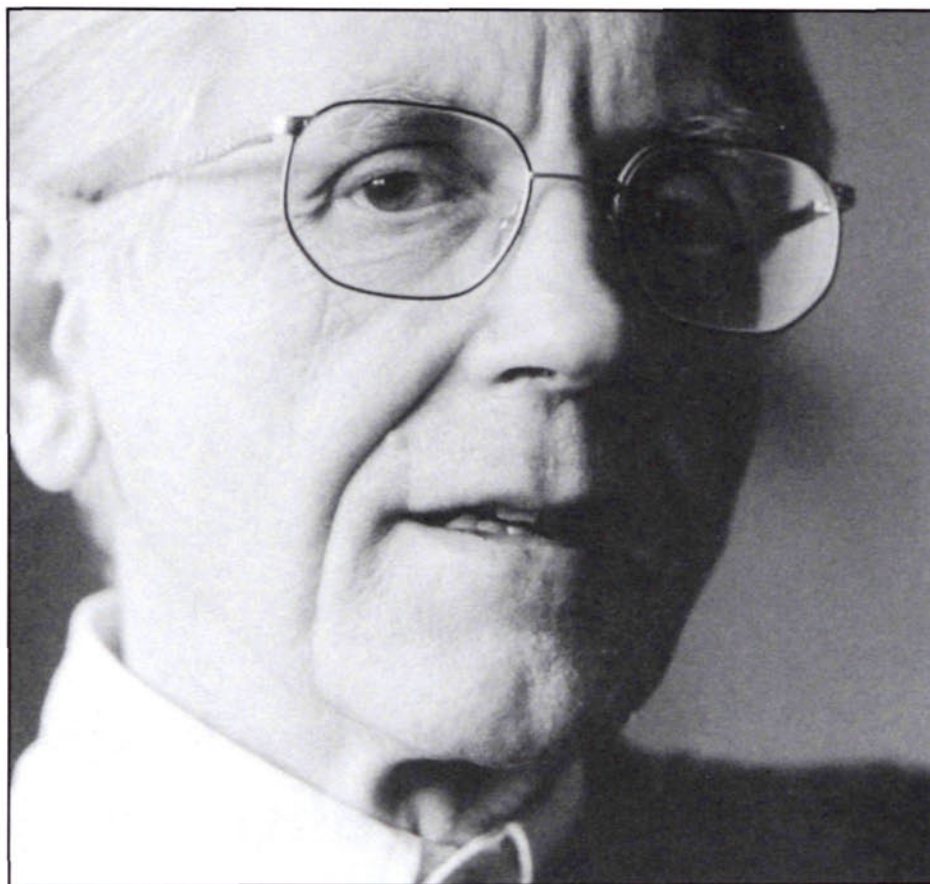
L'avenir des communautés religieuses doit s'inspirer d'un bilan de l'expérience passée. « La vie religieuse occidentale que nous avons connue est en train de connaître une mutation telle qu'il est bien difficile d'en mesurer les conséquences, et d'en deviner l'issue », confiait Jacques Bélanger aux dirigeants-és des communautés religieuses états-

uniennes lors d'une conférence prononcée l'automne dernier.

LA FIN DES PRÉTENTIONS

« Au Québec », donnait-il en exemple, « nous avons cédé presque toutes les institutions qui nous assuraient un prestige dans la population. Nous avons bien du mal, comme groupes religieux, à retrouver des sphères d'influence ou des lieux de service qui nous assurent un minimum de visibilité, et qui soient en dehors des fonctions cléricales de l'Église. Nous n'avons à peu près pas de recrutement. Les jeunes gens qui seraient entrés chez nous autrefois pour servir leurs





semblables ont aujourd'hui accès aux mêmes professions, désormais gérées par une société devenue séculière. Et nous vieillissons après avoir perdu bien des illusions. Deuil du nombre; deuil du pouvoir; fin des prétentions.»

Jacques Bélanger aborde pourtant avec une étonnante sérénité la fin de cette expérience historique. «Je me souviens qu'au début des années 70, on s'inquiétait beaucoup. On se demandait ce qu'il fallait faire pour recruter. Quel nouveau *sex appeal* nous permettrait de nous relancer? Mais on a bien été forcés d'admettre que le bateau coulait vraiment, que c'était irréversible. Il fallait faire le deuil de ce qu'on avait été et reconnaître qu'on était nous aussi en migration. Tout comme cette société de certitudes qui faisait place à une société pluraliste,

laïque, autonome, qui se définirait dorénavant à partir de son sens et de sa vision de l'histoire plutôt qu'à partir de diktats.»

Préférant cette nouvelle situation, Jacques Bélanger croit que «c'est tant mieux qu'on se retrouve à ce moment-ci en état de fragilité. Ça nous prémunit contre la tentation de vouloir freiner les changements sociaux. L'image qui restera de nous en sera peut-être davantage une d'humanité. L'image de gens qui auront été obligés d'admettre que les prétentions, c'était pour hier. De gens qui cherchent avec le monde. Mais de gens qui ont aussi la fierté de croire qu'ils peuvent encore apporter quelque chose à cette société. J'ai pas plus le goût qu'on finisse nos jours la tête entre les deux jambes.»

Contrairement au clergé qui, dans les paroisses, sert prioritairement l'Église, les communautés religieuses sont mandatées pour œuvrer dans le monde. Au Québec cela a voulu dire très longtemps l'enseignement, les hôpitaux, la contemplation, le travail social, etc. Très hétérogènes, tiraillées par des éléments plus conservateurs et d'autres plus progressistes, elles comptent environ 30 000 personnes présentement, dont les deux tiers sont des femmes. Certaines communautés (Sœurs grises, Jésuites...) sont plus connues que d'autres. Moyenne d'âge: 68 ans.

«Je me souviens qu'au début des années 70, on s'inquiétait beaucoup. On se demandait ce qu'il fallait faire pour recruter. Quel nouveau *sex appeal* nous permettrait de nous relancer?»

UN HÉRITAGE DÉJÀ TRANSMIS

Ce qui rend également Jacques Bélanger aussi serein face à l'avenir, c'est que l'héritage spirituel des communautés a déjà été transmis. «Ce qui m'a toujours fait vivre, ce qui est pour moi très important, d'autres l'ont déjà saisi.» Il résume ainsi «l'héritage capucin»: ouverture de cœur et d'esprit et compassion devant l'enfant blessé ou la personne mise de côté. «Dit autrement, précise-t-il, c'est aimer la vie, l'art, la musique, mais pas au point de m'y attacher juste pour moi. J'aime ça à condition que d'autres personnes puissent aussi s'en réjouir.»

«Ces attitudes-là, je les retrouve déjà chez des plus jeunes. Je ne suis donc pas inquiet pour la perpétuation de ces valeurs. Les plus jeunes m'en font même découvrir de nouvelles, liées à la solidarité et à la communion avec la nature.» Les valeurs écologiques, si chères à son patron François d'Assise, ce sont justement les groupes écologistes qui les ont remises à l'ordre du jour.

Si l'avenir de l'héritage spirituel des communautés est assuré, qu'advient-il de leur richesse matérielle? «Je suis persuadé que les gouvernements vont

« Ces gens-là se retrouvent aujourd'hui impliqués dans des groupes populaires pour les mêmes raisons qui m'ont fait entrer en communauté. »



se débattre pour venir chercher notre argent. Et nos conseillers financiers ont leur petite idée sur le genre d'investissements "rentables" qu'on devrait faire. Alors, si on n'a pas clairement indiqué nos intentions d'ici l'an 2000, les lois du marché se chargeront de faire les choix pour nous.» Selon lui, l'option de reconnaître les pauvres et leurs organisations – les groupes populaires d'éducation et de changement social –, comme héritiers naturels des communautés religieuses, doit être discutée ouvertement et sans attendre.

POURQUOI LES GROUPES POPULAIRES ?

« Il y a un tressaillement commun entre les militants-es des groupes populaires et nous. Malgré la différence d'âge, quand on se parle, on n'a pas besoin de s'expliquer longtemps. Ces gens-là se retrouvent aujourd'hui impliqués dans des groupes populaires pour les mêmes raisons qui m'ont fait entrer en communauté. On a l'impression d'être déjà parents », confie celui qui, malgré ses responsabilités à la direction de sa communauté, est proche de nombreux groupes populaires depuis plus de 20 ans. Il retrouve dans le travail des groupes et dans leur mission le prolonge-

ment des ambitions prophétiques et de la mission sociale (option pour les exclus-es et pour la justice) des communautés religieuses.

« Nos boutiques fermeront, ajoute Jacques Bélanger, avant que notre intérêt pour les groupes populaires ne puisse plus s'exercer. » Il écrivait ainsi récemment : « Nous ne trouverons peut-être pas parmi eux des successeurs, mais nous aurons en eux des partenaires, et des héritiers de nos valeurs évangéliques les plus chères³. »

Concrètement, l'avoir des communautés religieuses ne sera pas transféré mécaniquement aux groupes populaires. Jacques Bélanger parle plutôt d'alliances qui vont se tisser naturellement entre groupes et communautés. « Je pense que ça va ressembler à une famille qui est en train de s'éteindre. Les vieux vont donner leur argent aux gens qui ont été présents à la fin de leur vie et aux œuvres qui leur tiennent à cœur. »

UN TERRAIN GLISSANT

Jacques Bélanger sait pertinemment qu'en parlant publiquement d'héritiers-ères, il s'aventure sur un terrain glissant que d'aucuns préféreraient taire.

Le monde et les temps changent...

Malgré les impressions, la disparition de communautés religieuses n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire de la chrétienté. Au contraire, la vie religieuse semble avoir toujours su s'adapter au monde de son temps. Monique Thériault, relate ces changements dans un texte intitulé *L'avenir est dans le présent*. « Si nous regardons l'histoire de la vie religieuse, nous voyons beaucoup de Congrégations voir le jour, remplir leur mission puis disparaître pour faire place à d'autres, en moyenne après 250-300 ans d'existence [...] C'est aussi le cas pour les différents types de vie religieuse qui se sont succédé au cours des âges ».

Elle rappelle ainsi que la vie monastique a fleuri après la période des ermites. Les Ordres mendiants ont ensuite attiré de nombreuses personnes désireuses de vivre uniquement pour Dieu. Enfin, les Congrégations apostoliques, principalement vouées à l'éducation et aux soins de santé, sont apparues au XIX^e siècle.

Aussi riches qu'on le dit?



PHOTO: MICHEL SAINT-JEAN

Les communautés religieuses sont-elles si riches? Difficile d'y répondre simplement. D'abord, la situation de la centaine de communautés qu'on dénombre au Québec est très variable. Certaines comptent encore plus de 2000 membres; d'autres rassemblent une quinzaine d'individus. Les plus grosses sont habituellement les plus fortunées. Mais le vieillissement de leurs membres diminue les entrées de fonds et entraîne des charges extrêmement importantes en soins de santé et de retraite qui ne leur sont pas assurés par l'État. Les poursuites judiciaires pour mauvais traitements et abus sexuels contraignent aussi les communautés à faire des réserves. Aux États-Unis, quelques communautés ont dû récemment déclarer faillite après de retentissants procès.

Par ailleurs, la richesse des communautés repose beaucoup sur la valeur de leurs biens immobiliers (couvents, églises, domaines, etc.) et de leurs placements financiers. Elle est également constituée de legs testamentaires, de revenus générés par certaines activités (lieux de pèlerinage, camps de vacances, écoles et hôpitaux) ainsi que de salaires de leurs membres qui travaillent encore.

À défaut de donner un ordre de grandeur relativement juste de la richesse des communautés, un confrère de Jacques Bélanger nous confiait l'image suivante: les dons que les communautés religieuses font aux groupes populaires par l'entremise du *Comité de priorités dans les dons de la Conférence religieuse du Canada - section Québec*, c'est comme la broue qui dégouline d'un *bock* de bière qu'on vient de remplir. Tout le capital est encore dans le *bock*. Et cette broue qui déborde, elle se chiffre, bon an, mal an, à 2,5 millions de dollars!



«Chaque fois que tu touches aux questions d'argent, précise-t-il, tu touches à des susceptibilités qui sont difficiles à gérer. Mais on ne peut pas passer à côté si on prétend être vraiment attentifs à la clameur des pauvres. Sinon, on risque de n'être plus régi que par les lois du marché et de la finance.»

Il a d'ailleurs l'occasion de se collettailler périodiquement aux lois du système. «Notre plus grosse faille, c'est effectivement la contradiction entre le rendement financier et le rendement social de nos avoirs.» Pour avoir les moyens d'assumer leur dimension prophétique, pour être capable de prendre soin de leurs vieux, pour faire des dons aux groupes populaires, il faut que leur argent rapporte, qu'elle produise des dividendes.


«C'est Bolton-Tremblay, une des plus grosses firmes de courtage de Montréal, qui administre notre argent. On les rencontre une fois de temps en temps. Ils nous invitent au restaurant. C'est eux autres qui paient... avec notre argent! Au référendum de 80, je leur avais dit: "Est-ce qu'on peut s'arranger pour aider le Québec...?" Ils m'avaient regardé en voulant dire "Qu'est-ce qu'il veut ce jeune-là?" On est vraiment pognés. Tous nos conseillers, ces avocats, comptables, notaires et financiers de tout acabit, ce sont tous des gens qui ont une expertise dans la façon d'être serpent en ce monde. Pas simple de concilier ça avec nos valeurs.»

LA DISTRACTION

La distraction de plus en plus présente dans le monde d'aujourd'hui inquiète ce religieux. «La distraction est drôle-

ment bien organisée. Par la voie des médias, par la multiplicité des possibilités qui nous sont offertes, tu peux longtemps éviter d'affronter le sens de l'histoire et le sens de la vie. T'as beaucoup d'alibis possibles. On peut facilement passer à côté de choses aussi élémentaires que de savoir habiter cette planète dans l'harmonie ou d'avoir le goût de mettre à la disposition des autres tout ce qui nous arrive de bon. Je me demande sincèrement comment, dans le tumulte actuel, demeurer assez unifié autour d'un projet pour ne pas passer à côté de ce qui peut rendre un être humain heureux?»

La disparition de la vie religieuse, dans ce qu'elle a eu de meilleur et de plus entier comme engagement, pourrait là s'y faire sentir; même s'il admet volontiers qu'on pouvait aussi aisément s'y laisser distraire. Le modèle de gens qui entraient en communauté pour consacrer toute leur vie à la recherche de Dieu n'est peut-être plus adapté à notre monde mais il espère... «J'espère qu'il y a des gens qui, présentement, sont en train de se concentrer uniquement sur la re-

cherche de la formule qui guérira du virus du SIDA. Ça vaut la peine d'y "consacrer" sa vie. Ça vaut la peine de faire le sacrifice d'une vie de couple.» 

1. L'expression de Jean-Marie Tillard date de 1974 et fut d'abord citée dans un article de Monique Thériault, *Vision et mission de la vie religieuse*. La plupart des statistiques de cet article sont tirées du livre *Les religieuses sont-elles féministes?* de Micheline Dumont. Quand on parle de la dis-

parition des communautés religieuses au Québec, cela ne préjuge pas de disparition de l'Église dans son ensemble, un sujet d'étude beaucoup plus complexe.

2. Les Capucins, de la famille franciscaine, sont encore 135 membres au Québec mais on en dénombre plus de 11 000 à travers le monde.
3. «Les pauvres et les marginalisés, au cœur de notre service évangélique», texte d'une conférence prononcée par Jacques Bélanger en 1995 devant les responsables des communautés religieuses états-uniennes.



POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

(514) 257-8711
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3

entrevue avec Denis Houle

LIVRES CONTRE BARS ET DOLLARS

*la plus vieille
librairie de
livres anciens
de Montréal
ferme ses portes*



PHOTO: YVES PROVENCHER

PATRICK GIGUÈRE

Denis Houle, de la Librairie encyclopédique, en a gros sur le cœur. Fondé en 1970, son petit commerce, qui vendait livres anciens, livres neufs et livres usagés, ferme ses portes. C'est la deuxième fois que les bars et autres pourvoyeurs de vie nocturne ont raison de lui.

En 1980, après 10 ans sur la rue Saint-Denis, la Librairie encyclopédique doit déménager. Les bars déferlent en une véritable invasion. Les spéculateurs s'en donnent à cœur joie, les prix explosent et les loyers se tiennent désormais dans les hautes voltiges monétaires. La petite librairie se sent mal à l'aise dans ce maëlstrom. Les résidents-es de la rue s'enfuient. «Du jour au lendemain, le loyer de la librairie a doublé», se souvient Denis Houle. Il doit quitter.

Par un bel après-midi de printemps, notre libraire marche sur la rue Sainte-Catherine. Près de la rue Beaudry, il aperçoit un petit local qu'il juge bien situé. «En face du métro et des trois postes de télévision, l'endroit était parfait», se rappelle Denis, et sans attendre, il loue.

Il restera 15 ans au 1272 Sainte-Catherine Est. Les affaires sont florissantes. Les employés-es des postes de télévision,

situés tout près, sont ses meilleurs consommateurs-rices.

BOULEVERSEMENT

Puis, la catastrophe. Depuis cinq ans, le quartier disparaît. La horde de bars et clubs déferle sur la Catherine. Les commerces ferment, les résidents-es quittent et les bars ouvrent leurs portes, les restaurants emboîtent le pas. Monsieur Alain Martel, du Service de développement économique à la Ville de Montréal, confirme la situation: «Depuis cinq ans, c'est le commerce de divertissement qui occupe cette partie de la rue Sainte-Catherine.» Monsieur Martel ajoute: «Ce sont les forces du marché qui dominent; c'est le quartier gai, et cette clientèle voulait une place où seraient concentrés les établissements de divertissement.»

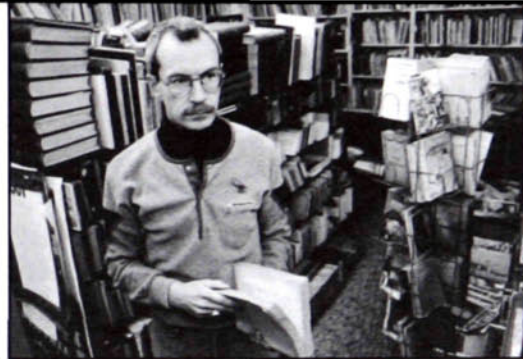
Le libraire espérait que ce ne soit que passager. Erreur. «Aujourd'hui, il y a trois magasins à 1\$, deux pharmacies et des dizaines de bars et restaurants, constate notre libraire. «J'aurais dû déménager voilà cinq ans. Aujourd'hui, je ne peux plus, je n'ai plus les reins

assez solides, mes réserves sont à sec. Je dois fermer», regrette notre libraire. Il ne faut pas se le cacher, ce sont l'argent et les bars qui ont tué la Librairie encyclopédique.

LE LIVRE ANCIEN

Là où le problème est inquiétant, c'est dans le livre ancien. Il n'y a plus d'amateurs-rices. La relève est inexistante. Dans le même quartier, il y avait quatre libraires qui se spécialisaient dans le livre ancien; aujourd'hui, il n'en reste qu'un qui vivote. «La Librairie François Côté est fermée, moi je ferme, Giacomo de la rue Amherst ferme le mois prochain. Il ne reste que le Chercheur de trésor qui surnage, déplore Denis Houle. Montréal est la plus grande ville francophone d'Amérique du Nord et elle n'est même pas capable de garder quatre librairies de livres anciens pour un bassin de population de 1 million.»

Pour le livre d'occasion, il n'y a pas trop de problèmes. La plupart vont survivre. Les gens ont moins d'argent, ils cherchent des rabais, le livre d'occasion sera



« Les grandes librairies ne sont que des agences de marketing du livre », affirme Denis Houle.

toujours là pour les satisfaire. Plus de 50% de son chiffre d'affaires provient de la vente de livres d'occasion pour 1995. Mais pour le livre ancien, le malaise est grand. « Il y a des Européens qui viennent ici et qui nous disent que nos livres sont de qualité et de moitié moins cher qu'à Paris, ils n'en reviennent pas », explique le libraire.

Il y a moins d'acheteurs de livres. « On dirait qu'il y a un grand désintérêt, une morosité chez les gens, une perte de plaisir des petites choses. Ils sont trop préoccupés par la crise monétaire et c'est compréhensible », déplore Denis.

GRANDES SURFACES

« Lorsque les grandes librairies vendent leurs livres moins cher pour se compétitionner entre elles, elles font du tort aux petites librairies, elles font du tort aux livres », m'explique le libraire déçu. « Les grandes librairies ne sont que des agences de marketing du livre. » C'est vrai que la compétition des grands touche les petits, c'est dans la mode économique de nos jours.

Pour Denis, le véritable problème c'est le Club Price et consors. Ils vendent des

livres à 30% du prix, ne vendent que des *best-sellers*. Si le titre ne se vend pas, on le pousse hors du plancher pour le remplacer par le dernier bouquin à la mode. Voilà l'ennemi le plus sournois des livres, celui qui pourrait tuer les librairies et bouquinistes. Louis Rochon, de l'Association des libraires du Québec, déplore aussi les grandes surfaces: « les librairies d'occasions volent moins de clientèle aux librairies de neuf que les grandes surfaces. »


Mais Denis Houle croit qu'on va revoir un jour le retour triomphal des petites librairies et des magasins de quartier. « Je crois que la vie de quartier va renaître avec ses magasins aux dimensions humaines et la chaleur de l'amitié entre commerçant et consommateur habituel. C'est aussi un peu ça le *cocooning!* » Une soudaine tristesse enveloppe la voix du libraire: « J'avais des clients qui ne venaient que pour discuter livres. »

AVENIR DU LIVRE

Les prochaines années pour le livre neuf ne seront pas de toute beauté, prédit Denis Houle. « 80% des choses publiées ne devraient pas l'être! » Le marché est

inondé de livres qui ne se vendent pas. Beaucoup d'éditeurs existent grâce aux subventions gouvernementales, ils publient seulement pour remplir les quotas prévus pour recevoir d'autres subventions et publient des choses qui ne devraient pas voir le jour. Évidemment, à l'Association nationale des éditeurs de livres, on n'est pas d'accord. Les éditeurs estiment à 90% les manuscrits reçus qui ne sont pas publiés. Raymond Talbot, de la Librairie Champigny, dit qu'il reçoit près de 3000 nouveautés par mois. C'est une quantité énorme de livres! Ces livres-là étouffent les autres titres qui devraient émerger du lot et qui ne sortent pas de la masse. Les bons livres suivent le flot des mauvais. « Un auteur travaille un an sur son bouquin et celui-ci reste trois semaines sur les tablettes avant d'être déplacé par un autre qui restera aussi peu longtemps », enrage Denis. Du livre comme produit périssable...

À la ville de Montréal, il n'est pas question de reviser à la baisse les taxes commerciales pour redonner vigueur à la rue Sainte-Catherine, par exemple. Des incitatifs, comme des subventions à la rénovation, apparaissent plus appropriés pour une relance. Mais les bars et restaurants en profitent plus que les commerces. « Les habitants du quartier ont redonné vie à l'artère grâce aux rénovations apportées aux vieux bâtiments », explique Monsieur Martel.

Après un refus de subvention à la SOGIC, refus presque méchant, notre libraire désire maintenant prendre du bon temps. « Peut-être des vacances, ça fait des années que je ne sais plus ce que ce mot-là veut dire », rétorque Denis Houle avec un brin de tristesse dans la voix. « Je crois au retour des petites librairies... dans au moins une génération », estime-t-il. 



L'ancien emplacement de la Librairie Encyclopédique, au 1635, rue Saint-Denis, et ce qu'il est devenu.



PHOTO YVES PROVENCHEUR

 **SULTANA**
TOURS

Visitez la **Tunisie...** avec les vrais experts.

Sultana Tours vous offre :

- Le meilleur rapport qualité / prix.
- Un service personnalisé de première qualité.
- Des hôtels choisis parmi les meilleurs en Tunisie.
- L'ambition de toujours vous satisfaire.



Pour de plus amples informations, consultez
votre agence de voyages.

Bun Hour Lao
responsable de l'accueil



« *J*e vous
invite
à venir

me rencontrer

*si vous désirez louer une salle pour
vos réunions, colloques ou conférences.
Nous avons des salles de toutes grandeurs
et une gamme de services qui défient
toute concurrence quant au prix
et à la qualité.*

*Venez me rencontrer !
Il me fera plaisir de vous faire visiter
nos installations. »*



Centre St-Pierre

1212, rue Panet, Montréal (Québec)
Téléphone: (514) 524-3561

DES MILLIONS\$ tous les vendredis



® loto-québec

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri,
bureau 320,
Montréal H2L 4C7

Tél.: 845-8533

Revue mensuelle, 35,00\$ par an
Fondée en 1917

- Sociale, économique, culturelle, indépendantiste
- Des faits, des idées et des solutions
- 1 600 pages par année • Plus de 200 collaborateurs
- Indépendante des partis politiques

On pourra financer adéquatement l'éducation
quand les entreprises contribueront
équitablement au régime fiscal.



Alliance des professeures
et professeurs de Montréal (CEQ)



*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

HULL
(819) 777-5441

JONQUIÈRE
(418) 699-0199

MONTRÉAL
(514) 383-8000

QUÉBEC
(418) 623-8713

RIMOUSKI
(418) 722-8232

ROUYN
(819) 762-1354

SAINT-JÉRÔME
(514) 431-6659

SEPT-ÎLES
(418) 962-3551

SHERBROOKE
(819) 562-3922

TROIS-RIVIÈRES
(819) 378-4049

fais ce que peux!

LE 4^e VOULOIR

Donald J. HORTON, *André Laurendeau (La vie d'un nationaliste, 1912-1968)*, éd. Bellarmin, 1995, 357 pages.

Pas de quartier pour Laurendeau. C'est à la fois particulier et fascinant de lire un Canadien anglais qui parle du nationalisme canadien français style 1900-1945 avec un recul partisan. Horton parle avec cynisme du «cathéchisme nationaliste canadien français», en mettant beaucoup d'effort à le comprendre. Avec la subjectivité certainement fédéraliste de Canadiens anglais qui considéraient Laurendeau comme un homme réaliste et raisonnable (comme Trudeau!).

Contribution de l'auteur ou du traducteur? Il y a quelques mièvreries de ton, comme celles que l'on retrouve dans le journalisme de la première moitié du siècle.

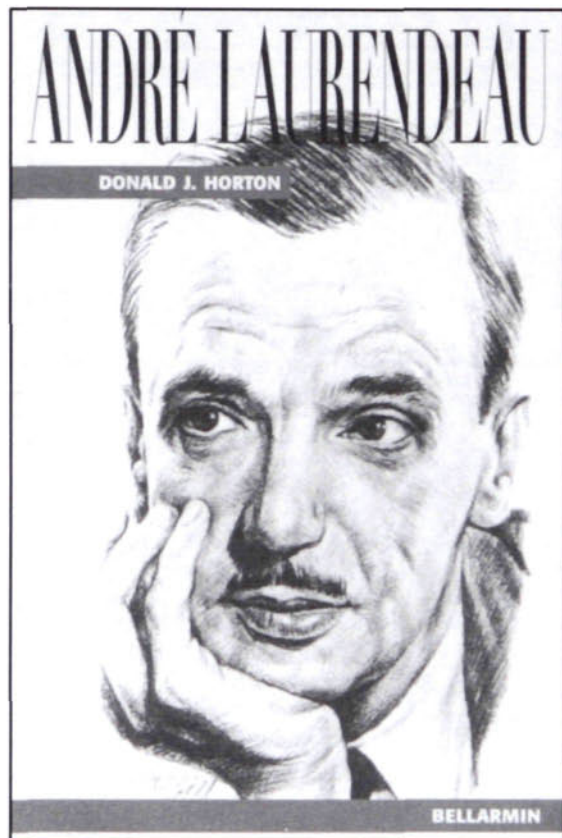
Dans ce Québec qui avance dans le temps le pied sur l'accélérateur, le biographe a bien saisi les mérites de Laurendeau: «établir des ponts entre les générations».

Comique de se rappeler que dans les années 30, plusieurs croyaient que la crise économique obligerait le Canada à se décentraliser au point de se séparer de... la Laurentie (plus ou moins le Québec). Qui a dit que l'histoire bégaie? [D.S.-Legault]

Jean-Marie CHARON, *Le journalisme, Les essentiels Milan*, 1995, 63 pages.

La présentation graphique, très pop, rappelle la collection Découvertes Gallimard, en moins luxueux. Ce qui permet de vendre chacun des livres pour 4,95 \$! Cette collection-ci se veut autant d'introductions pour non-initié. Elle traite de divers sujets (le cinéma, l'ONU, le sida...) dans un format encore plus contraignant que les célèbres «Que sais-je?»: mini-chapitres très réguliers qui tiennent chacun sur les deux pages ouvertes, comme des entrées d'encyclopédie.

Drôles de thèmes d'ailleurs. On prend 2 pages pour le présentateur-vedette, plusieurs pour les innovations technologiques. Mais aucune info dépassant le constat de concentration des médias: rien sur les grands réseaux de propriétaires; rien sur le déclin actuel des tirages; pas grand'chose sur la popularité des journaux régionaux ou spécialisés; rien sur la vague du style bref-et-tout-



illustré de *USA Today* et *InfoMatin*; rien sur la concurrence de l'Internet.

Théorie simple, qui réfléchit beaucoup le rôle social, et la déontologie (c'est à la mode). L'auteur prend pourtant le moins position possible, se voulant probablement... objectif. On trouve quand même une petite profession de foi pour la diversité de l'information.

Irrémédiablement français, ce qui nous est surtout pénible pour l'histoire et les chiffres. Illustrations et exergues ne sont pas toujours signifiants.

On préférera, même s'il a pris beaucoup d'âge, «L'information» dans la collection Encyclopédie Larousse, composé d'extraits de la *Grande Encyclopédie*. [D.S.-Legault]

Je suis toujours un peu triste de feuilleter, dans différents départements d'université, les listes de travaux, mémoires et thèses

qui sont travaillés et qui restent incon- nues hors campus. C'est en vase clos que étudiants-es et professeurs-res s'esquinent le cagibi à connaissances. Il est heureux que des maisons d'éditions (dont la plus voyante est peut-être les Presses de l'Université Laval) diffusent certaines de ces études pour un public plus large. Le regret possible est de constater, souvent, qu'un travail d'édition (supplémentaire? différent?) les rendrait plus accessibles et plus utiles encore.

Andrée FORTIN, Passage de la modernité (Les intellectuels et leurs revues), éd. Presses de l'Université Laval, 1993, 406 pages.

L'auteure a fait une recension chronologique des « volume 1 numéro 1 », c'est-à-dire de la première édition, et plus particulièrement du premier éditorial, de chacune de revues non-commerciales fondées au Québec de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à 1989. L'exercice de catalogage d'édito s'est fait au risque (annoncé) de méconnaître le reste du contenu. Le premier éditorial, c'est le royaume de la typologie et du volontarisme.

Même en mêlant joyeusement revues d'idées et revues artistiques, « le fait que toute nouvelle revue entende combler une lacune du champ intellectuel est important: à chaque époque il existe une parole dominante et une parole oppositionnelle portée par une contre-élite ». On apprend que les collaborateurs de *Cité libre* faisaient de « gauche » un synonyme d'« opposition ». Mais dans la recrudescence que connaissent les revues québécoises de 1950 à 1990, les animateurs de revues artistiques s'identifient davantage en termes d'âge et de génération.

L'auteure n'accepte pas le constat, populaire dans les années 80, du silence des intellectuels-les. « La démarche est différente de celle des années 50 où les intellectuels dressaient un inventaire qui leur permettait l'invention du Québec. Désormais l'invention se fait en dehors des intellectuels; ils tentent d'en prendre acte. » [...] « Les intellectuels semblent s'évanouir dans le privé; cela n'est pas sans rappeler la situation qui régnait au début du siècle dernier quand ils intervenaient dans le champ politique en tant que citoyens et non en qualité d'intellectuels. Désormais les intellectuels prennent la parole pour témoigner d'un quotidien dont ils ne sont ni les acteurs privilégiés ni les dé-

finisseurs; sont-ils redevenus des citoyens comme les autres? » La boucle est bouclée. Modestie choisie ou obli-gée? Fais ce que peux...

Le livre comporte les inconvénients du travail universitaire, par exemple une énorme introduction-présentation. L'analyse des éditos capturés se fait de façon consciencieuse. Mais dans sa définition de champ d'étude, elle délaisse *Vie ouvrière* (1989) parce que supposément « directement liée à l'Église » (!). L'auteure n'a manifestement ni lu votre magazine ni cherché à connaître son organisation!

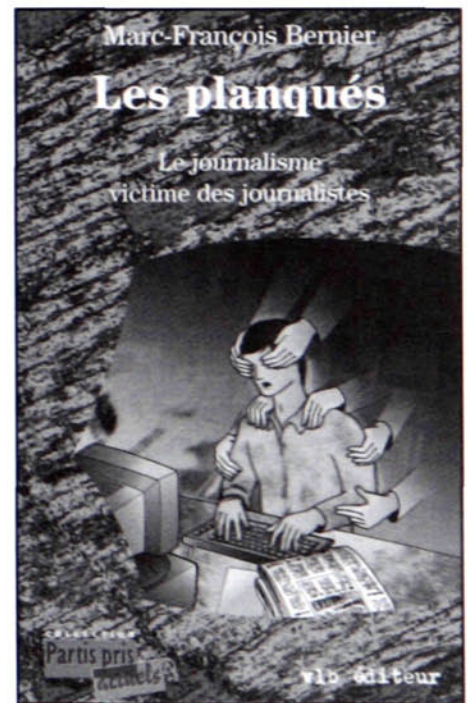
Jean DE BONVILLE, Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985: morphologie et contenu, coll. Documents de recherche, n° 35, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 223 pages.

Discours très technique, qui n'a sa place parmi nous que compte tenu de notre absence d'éducation aux médias. Très technique mais très clair, qui peut servir à récapituler l'évolution de ces acteurs sociaux importants: nos quotidiens. Parce que les quotidiens se lisent... quotidiennement, on prend rarement le recul nécessaire pour évaluer la situation.

Plusieurs constatations surprennent. Ainsi, on rappelle que *Le Devoir* est plus régional, *The Gazette* plus montréalais; dans la société d'avant 1965, l'anonymat est de rigueur; même en dollars constants, les tarifs publicitaires ont plus que doublé entre 1945 et 1985, le nombre de pages également; la UNE utilise en 1985 beaucoup plus d'illustration et beaucoup moins de texte; dans tous les journaux, le sport prend davantage de place, la politique d'autant moins; de 1945 à 1985, le tirage total des quotidiens montréalais a assez régulièrement augmenté; la « tarte » de lectorat qui se séparait en huit (en 1951) se rétrécit à quatre (en 1981); les plus forts tirages du *Devoir* ont été réalisés de 1960 à 1966

(la Révolution tranquille) et de 1976 à 1980 (questions constitutionnelles péquistes). En temps de débat constitutionnel, *Le Devoir* respire mieux. On sent que le public se questionne, et questionne ses journaux.

Le principal reproche? Plusieurs tableaux datent déjà, freinant à 1981 et à 1985. [D.S.-Legault]



Marc-François BERNIER, Les planqués, coll. Partis pris actuels, VLB Éditeur, 1995.

Le journalisme est à la dérive... éthique, soutient Marc-François Bernier, journaliste au *Journal de Québec* et auteur

SUITE À LA PAGE 25

Tunisie amie



Beauté de la Méditerranée

1200 kilomètres de plages de sable fin baignées par les eaux azur de la Méditerranée et réchauffées par un soleil généreux présent plus de 300 jours par année; une température moyenne de 11,4^o en décembre et de 29,3^o en juillet. Mais *on ne bronze pas idiot* en Tunisie: de nombreuses richesses culturelles déposées par des civilisations passées, carthaginoise, romaine, arabe, occidentale et des dizaines de musées et de festivals internationaux sont autant d'attraits culturels et permettent de découvrir des cultures anciennes mais aussi des contemporaines. Les amateurs de découvertes seront comblés en parcourant les immenses dunes de sable (en 4x4 et pourquoi pas à dos de dromadaire?) visitant les fraîches palmeraies, le lac salé et ses mirages, les oasis de montagne et faisant connaissance avec le célèbre *fenec* (renard du désert), symbole de la préservation de l'environnement.

Oasis de paix ouverte sur le monde, la Tunisie est avant tout une terre d'accueil où tout est mis en oeuvre pour que le visiteur soit à l'aise: hôtels de grande classe, nage sous-marine, réseaux routiers et communications modernes, cuisine internationale, méditerranéenne et tunisienne, chasse et pêche, sports nautiques, tennis, golf. Et on parle français partout.



Sbeitla
TUNISIE

Trois mille ans d'histoire



Aventures et découvertes



Paradis de l'évasion et de la détente



Pour tout renseignement, contactez
L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN
1253, McGill College, suite 655
Montréal, Québec. H3B 2Y5



Tél.: (514) 397-1182 Téléc.: (514) 397-1647

du cinquième ouvrage publié dans les *Partis pris actuels* de VLB.

En première partie, le rappel de considérations théoriques fondamentales sur la légitimité du journalisme vaut la peine d'être lu même si le style plus académique sert mal le rythme et l'audace pamphlétaires voulus par cette collection. L'examen des conditions à l'intérieur desquelles dérive le journalisme est plus décevant. On y rapporte bien certains cas qui illustrent les divers types de problèmes rencontrés: l'utilisation abusive des sources anonymes, le recours systématique aux caméras cachées, le manque de rigueur, etc... Mais on aurait apprécié que l'auteur analyse plus en profondeur ces différents cas et puisse nous expliquer pourquoi les planqués sont si facilement tolérés dans le royaume des médias? On reste sur notre faim.

La profession doit être policée, affirme Bernier, dont le propos s'avère finalement un long plaidoyer en faveur de l'adoption d'un code de déontologie qui serait, à ses dires, la panacée aux problèmes de crédibilité des journalistes. [J. Robitaille]

Marc-François BERNIER, *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université Laval, 1994, 288 pages.

C'est comme la vertu, tout le monde est pour la déontologie. On suppose n'avoir rien à y perdre.

L'auteur a fait un beau travail académique de réflexion et de revue de littérature sur le sujet. On comprend qu'il soit devenu la personne-ressource de la profession sur le même sujet. Réflexion très intéressante, qui ne peut être ignorée, et qui devrait faire partie du bagage de tout apprenti-journaliste (y compris en presse communautaire).

Nous avons eu dans nos pages¹ l'occasion de nous inquiéter de l'emphase mise sur un projet de code déontologique pour les journalistes du Québec, qui tait les risques accrus d'auto-censure et le rapport de force dont profitent actuellement les marchands de l'information, un patronat qui, lui, n'a rien à branler de déontologie. [D.S.-Legault]



Il y en aurait long à dire sur l'étanchéité des genres « non-commercial » et « commercial » (ou « champ de production restreinte » et « art de masse », pour employer les termes du dieu-sociologue Bourdieu). Relatif est toujours le mélange entre l'originalité et la répétition, l'attrait est souvent le cheval de Troie pour parler à la population.

Marie-José DES RIVIÈRES, *Châtelaine et la littérature (1960-1975)*, éd. L'Hexagone, 1992, 378 pages.

Cet ouvrage est bien plus intéressant par sa présentation d'un périodique unique dans l'histoire du Québec (dans ses premiers chapitres), que pour l'arrimage que l'auteure fait avec la littérature. *Châtelaine* première période, pourtant plus intellectuelle et plus littéraire, était le magazine québécois au plus important tirage. Pluraliste, polémique, *Châtelaine* pouvait à la fois être un magazine « populaire » ou « large portée » ou « grand public », et un magazine féministe qui, au gré de plusieurs collaboratrices, revendiquait avec ténacité. Ses chroniques les plus lues: l'éditorial et le courrier du cœur! Les luttes préférées de ses premières collaboratrices: la gratuité scolaire, la planification des naissances.

Pour le récent 35^e anniversaire du magazine, la nouvelle rédactrice en chef affirmait que le sens politique du magazine n'avait que changé. En fait, *Châtelaine* est depuis devenu, comme les autres magazines féminins, dans un maëlstrom de conformité et de publiciste prudence, un autre pitou qui court après sa queue...



La fiction littéraire perd sa place à partir de 1972. Plus de feuilletons; plus de nouvelles ou d'extraits de romans. Les pigistes sont de plus en mieux payés; les vendeurs sûrs remplacent les anonymes. Vedettes de plus en plus; politique de moins en moins. [D.S.-Legault]

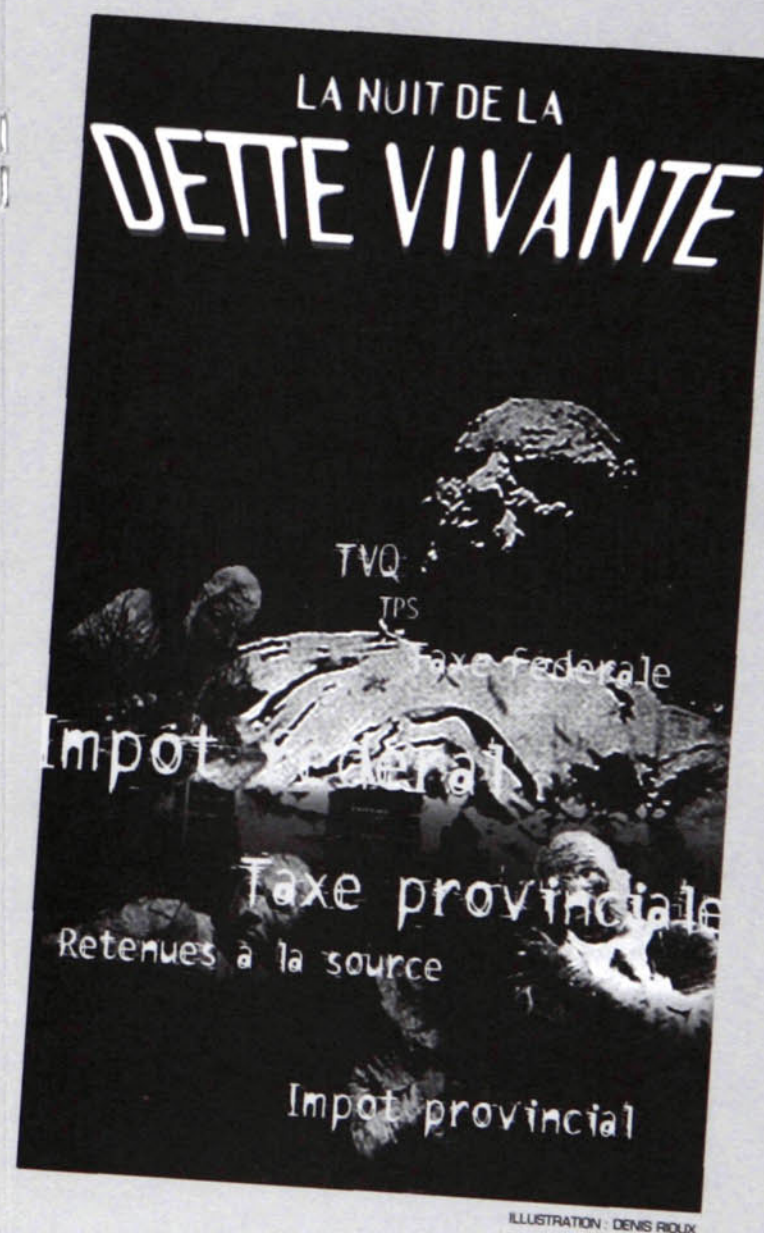
15

1. Dans le numéro 257 (novembre-décembre 1995) de *VO*. Pendant ce temps, le projet de code déontologique est devenu un « guide déontologique » plus réaliste et plus respectueux des conditions de travail des pigistes et des journalistes du terrain.

la vérité sur les finances publiques

LA NUIT DE LA DETTE VIVANTE

Un dossier préparé et écrit par ANDRÉ NOËL



Dix jours par mois, depuis novembre, une infirmière frappe à la porte de la chambre de Cécile Desrochers, dans une résidence pour personnes âgées de Montréal. Elle remplit une seringue d'un nouveau produit contre les dérèglements sanguins et fait une piqûre. Le traitement fonctionne à merveille. Avant sa première injection, Mme Desrochers, 78 ans, semblait sur le point de mourir. Affligée d'un cancer des ganglions, elle ne supportait pas la chimiothérapie. Son système immunitaire s'affaiblissait. Le moindre petit rhume se transformait en pneumonie. Son médecin, à l'hôpital Saint-Luc, lui donnait quelques mois à vivre. Puis, il a appris que sa patiente avait de l'argent. Mme Desrochers (un nom d'emprunt) avait confié à des membres du personnel hospitalier qu'elle avait hérité d'environ 100 000 \$ de son second mari. Le médecin a convoqué ses deux fils à son cabinet. Il leur a suggéré d'acheter un médicament très efficace, mais aussi très cher (1400 \$ par mois) et non remboursé par la Régie de l'assurance-maladie. « Si on n'avait pas eu d'argent, maman serait morte, confie son fils, à la fois soulagé et perplexe. Mais est-ce le début d'une nouvelle tendance? À partir de quel montant laissera-t-on mourir les pauvres? »

La question est crue. Mais elle va se poser avec de plus en plus d'acuité. L'Association des hôpitaux du Québec prévient que les prochaines compressions budgétaires en santé seront « douloureuses ». Selon son vice-président, Jacques Nadeau, les nouvelles restrictions pourraient modifier l'accessibilité des services en fonction des chances de survie des patients-es. Traduction: les patients-es qui voudront « survivre » devront payer de leur poche.

Les derniers budgets du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, hâte le moment où il faudra prendre des décisions de vie ou de mort pour des questions d'argent. Répondant aux pressions des banques et des créanciers, M. Martin s'est fixé un seul objectif: combattre la dette. Les réductions des dépenses fédérales s'échelonnent sur trois ans; elles totaliseront 21 milliards de dollars cette année. Le nouveau premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'apprête à suivre le même crédo.

Voilà plus de 15 ans que les gouvernements brandissent le spectre de la dette pour limiter les dépenses sociales. Les compressions ont commencé progressivement. Depuis un an, elles se font à un train d'enfer. Le prétexte: le Canada et le Québec sont menacés de faillite. Mais est-ce vrai? La dette est-elle si grave? Et qui en est responsable?

Le spectre de la dette permet aux gouvernements de diminuer les dépenses utiles collectivement. Pourtant, ils ne sont actuellement pas déficitaires, si on excepte le paiement de cette dette. Or, les dettes gouvernementales ont été gonflées artificiellement, pour des intérêts bien particuliers...

la dette fédérale

ÇA DÉPEND DE LA FAÇON DE COMPTER...



ANDRÉ NOËL

Fin 1994, la dette publique du Canada (gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux) atteignait 691 milliards de dollars. Les chiffres pour 1995 ne sont pas encore définitifs, mais il est sûr qu'elle dépasse désormais les 700 milliards de dollars. C'est beaucoup. Cependant, le Canada reste la septième puissance économique mondiale et n'est pas dépourvu de moyens. En dépit des récessions, la richesse collective a crû de 2,5 % par année depuis 10 ans. Le Produit intérieur brut (PIB) s'élève à plus de 750 milliards de dollars,

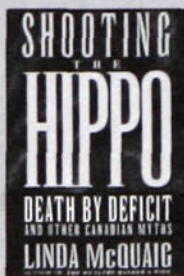
La comptabilité de la dette se fait systématiquement de façon à la gonfler.

soit 25 000 \$ par habitant-e. La comptabilité de la dette se fait systématiquement de façon à la gonfler.

En premier lieu, la dette publique n'est pas calculée de la même façon que la dette des entreprises, où l'on tient compte des actifs (immobilier, biens, équipements, comptes à recevoir, etc.). Or, le Canada a des actifs immenses: un réseau développé d'infrastructures, des richesses naturelles abondantes et une main-d'oeuvre très éduquée. La proportion de diplômés-es uni-

Moody's s'étonne

QUI VEUT DONC LA DÉCOTE?!?



Une journaliste ontarienne, Linda McQuaig, raconte une anecdote très significative dans son dernier livre¹.

Mme McQuaig a voulu rencontrer un de ces hommes qui ont une influence si grande sur nos politiques: Vincent Truglia, analyste senior des questions canadiennes chez Moody's Investors Services, une des deux principales agences internationales qui fixent les cotes de crédit. Dans l'ascenseur qui la menait aux bureaux de l'agence, sur Wall Street à New York, la journaliste s'attendait à se faire ensevelir de nouveau sous une montagne de chiffres évoquant le terrible poids de la dette canadienne.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsque M. Truglia s'en prit plutôt à la communauté des investisseurs canadiens qui, selon lui, exagère les problèmes de la dette au Canada. L'analyste a souligné que Moody's accorde une cote de crédit triple A au Canada, soit la plus haute cote possible. Une telle



PHOTO: DAVID STREET

Linda McQuaig, auteure de *Shooting the Hippo*.

cote signifie que le risque de voir le Canada ne pas honorer les paiements de sa dette est nul. Depuis la publication du livre, Moody's a décoté le Canada à une coche en-dessous (à AA1), mais celle-ci reste très bonne: elle est accordée seulement à 24 pays dans le monde. En 1989, seules 15 grandes compagnies avaient une cote triple A, comme IBM et Kellogg. Aujourd'hui, ce nombre a lui aussi baissé, à six.

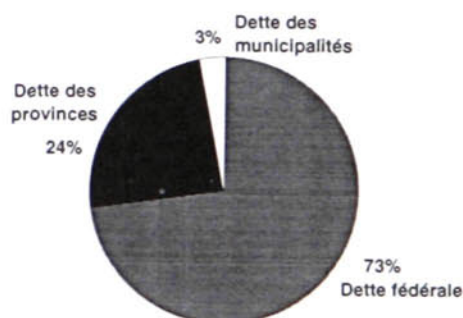
M. Truglia a confié à Mme McQuaig que les investisseurs canadiens le harcèlent sans arrêt pour baisser la cote de crédit du Canada. (Quand la cote de crédit est baissée, le taux d'intérêt monte... et le rendement sur l'intérêt aussi.) C'est un cas unique, a dit M. Truglia. D'habitude, c'est le contraire qui se passe: les protestations viennent quand la cote est baissée, et non pas maintenue! Selon lui, «le sentiment de crise autour de la dette canadienne a été délibérément orchestré en utilisant des chiffres et des comparaisons non valables». M. Truglia est cité de cette façon: «Plusieurs rapports récents ont grossièrement exagéré la position de la dette canadienne. Certains ont additionné deux fois les mêmes chiffres; d'autres ont fait des comparaisons internationales inappropriées.»

1. Intitulé *Shooting the Hippo - Death by deficit and other Canadian myths* (Tirer sur l'hippopotame - La mort par le déficit et autres mythes canadiens), un livre paru l'an dernier qui a été en lice pour le prix du gouverneur général mais qui n'a eu aucun écho dans la presse québécoise).

versitaires, par exemple, est beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis. Selon un récent rapport de la Banque mondiale, le Canada serait le deuxième pays le plus riche au monde (après l'Australie) si l'on tenait compte de la profusion de ses ressources naturelles, intellectuelles et « manufacturées ». C'est parce que celles-ci sont difficiles à évaluer avec exactitude que l'on n'en tient pas compte. Beaucoup d'entreprises très dynamiques ont une dette nette plus élevée.

Le chiffre apparemment énorme de 691 milliards de dollars (la dette en 1994) inclut la dette de sociétés publiques rentables, notamment toutes les sociétés hydro-électriques de pro-

Ventilation de la dette publique canadienne



Source: M. Tremblay, «La Presse», octobre 1995.

INFOGRAPHIE J.P.

La dette publique canadienne comprend les dettes de provinces et des municipalités.

priété provinciale. La dette d'Hydro-Québec, par exemple, constitue près de la moitié de la dette du gouvernement québécois, environ 40 milliards de dollars sur 90 milliards de dollars. Aux États-Unis, l'estimation de la dette publique – 5000 milliards de dollars – ne tient pas compte de l'endettement des entreprises hydro-électriques, qui sont privées. À

elles seules, ces différences viennent fausser les comparaisons, et de beaucoup.

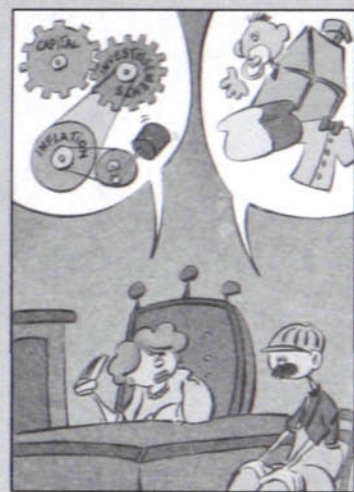
MOINS QUE LE P.I.B.

En décembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié ses prévisions sur la performance du groupe des sept pays les plus riches (le G-7) pour 1996. Selon l'OCDE, la dette du Canada continuera à s'élever à 97% de son PIB. La proportion sera moins élevée qu'en Italie (124%) et un peu plus élevée qu'au Japon (90%), qui a pourtant une des économies les plus saines au monde. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le rapport

La dette publique n'est pas calculée de la même façon que la dette des entreprises, où l'on tient compte des actifs (immobilier, biens, équipements, comptes à recevoir, etc.).

les mots du « mystère »

Le capitalisme a développé une rhétorique de l'économie



DESSIN: COURTES CIRCUIT, EDMONDS HAW

Déficit annuel : Résultat négatif des opérations budgétaires, lorsque les dépenses excèdent les revenus. Contraire de profit ou surplus.

Dette publique : Somme que les gouvernements et les sociétés d'État doivent. Elle est constituée par l'émission d'obligations pour notamment financer les déficits budgétaires. Somme de déficits accumulés année après année.

Dépenses fiscales : Toutes les mesures (abris fiscaux, déductions, exemptions, crédits d'impôt) qui privent un gouvernement de recettes fiscales. Manque à gagner.

Dépenses de programmes : Toutes dépenses gouvernementales autres que le paiement de la dette.

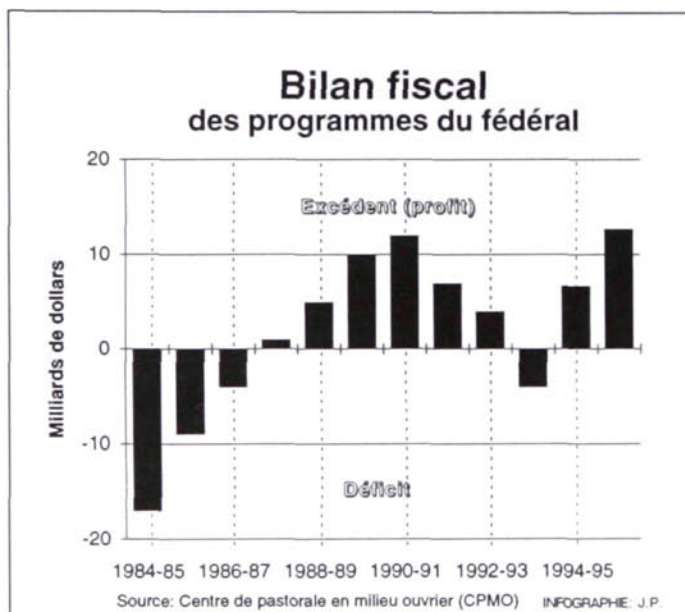
Produit intérieur brut (P.I.B.) : Somme des biens et services produits à l'intérieur des frontières d'un pays.

Masse monétaire : L'ensemble de l'argent en circulation à une époque donnée dans un pays.

Impôt régressif : Impôt ou taxe à pourcentage fixe, représentant une dépense plus importante pour les revenus moindres. Comme la TPS et la TVQ.

de la dette publique au PIB dépassait 120% au Canada, ce qui n'a pas empêché le pays de connaître une croissance phénoménale au cours des années suivantes.

Dans son évaluation du Canada de 1990, l'OCDE écrivait déjà: «Le risque de voir la politique budgétaire être prise dans un cercle vicieux d'aggravation des déficits publics, d'alourdissement des paiements d'intérêts et de gonflement excessif de la dette s'est beaucoup atténué ces dernières années.»



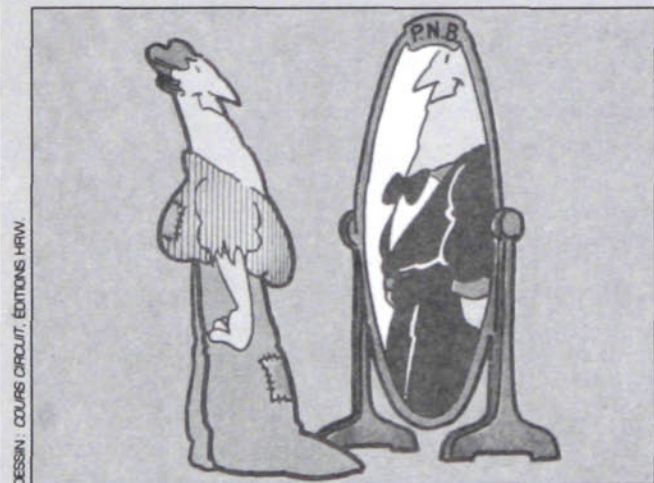
Outre le paiement de la dette, les finances du fédéral, depuis 1987, montrent un surplus annuel.

le tunnel imaginaire

« On peut se demander si la lumière que d'aucuns nous prédisaient au bout du tunnel (par une lutte excessive contre la dette) n'était pas simplement une création de leur imagination, ou pire encore, une gigantesque conspiration destinée à changer radicalement l'équilibre du pouvoir politique et social à un moment où les pays industrialisés connaissent les avancées sociales les plus importantes de toute l'histoire de l'humanité. »

- Marc Van Audenrode,
professeur d'économie à l'UQAM
et à l'Université Laval

Pour ce qui est du déficit annuel, l'administration publique au Canada occupait en 1994 « une position médiane » parmi les 25 pays membres de l'OCDE (presque tous des pays riches), note un rapport de cette organisation portant spécifiquement sur le Canada. N'eût été du paiement de la dette (6,2 milliards de dollars), le dernier budget provincial aurait été excédentaire, avec des revenus de 38,4 milliards de dollars et des dépenses de programmes (santé, éducation, etc.) de 36,2 milliards de dollars.



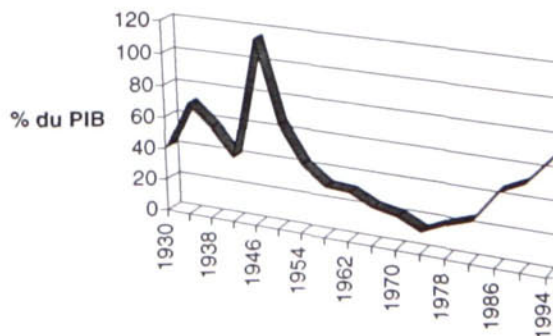
DESSIN: COURTS CIRCUIT, ÉDITIONS HRW

On parle de plus en plus de PIB plutôt que de PNB. Le *Produit intérieur brut* comprend les biens et services produits par les résidents autant que par les non-résidents, alors que le *Produit national brut* excluait ceux produits par les non-résidents. On comprendra que la différence, auparavant minime, prend de l'ampleur avec la mondialisation des marchés économiques.

LE PIB-PNB est un chiffre global. Il ne tient pas compte de la distribution des richesses, de la qualité ou de l'utilité des produits, des problèmes d'une croissance économique particulière, non plus des activités domestiques ni du marché noir ou illégal.

Quoi qu'il en soit, la thèse néo-libérale (reaganienne) veut qu'on ne se préoccupe que de création de richesse: le PNB-PIB est maître, c'est la seule mesure importante!

Dettes fédérales nettes en proportion du PIB, 1930-1994



Source: Harold Chorney
INFOGRAPHIE: J.P.

La dette fédérale a déjà dépassé 100% du PIB (après la 2^e Guerre), et l'économie était prospère.

selon un analyste de statistique canada

RIEN À VOIR AVEC LES DÉPENSES SOCIALES

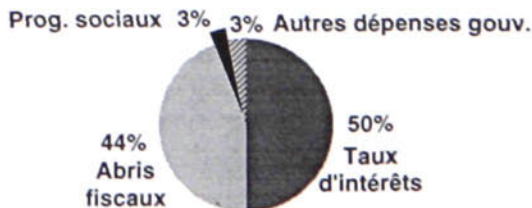
ANDRÉ NOËL

Outre le fait que le problème de la dette soit sciemment exagéré, un autre mensonge circule: la dette serait provoquée par les folles dépenses sociales. Les Canadiens seraient des bébés gâtés qui ont tellement tété les mamelles de l'État-providence que celles-ci sont maintenant à sec. C'est par leur faute si le pays est à genoux.

Rien n'est plus faux. Hideo Mimoto, chef de l'analyse à la division des institutions publiques de Statistique Canada, a éventé le pot aux roses il y a cinq ans. Et il en a payé le prix. Son étude sur la croissance de la dette fédérale, publiée en juin 1991 dans l'*Observateur économique canadien*, lui a valu une réprobation officielle de ses patrons dans la livraison du mois d'août, à la suite des pressions du ministère des Finances.

Les révélations de M. Mimoto, en effet, venaient jeter à terre le fragile château de cartes monté par les propagandistes des compressions budgétaires. «De façon générale, écrivait-il, les programmes de dépenses gouvernementales comme portion du PIB n'ont pas sensiblement augmenté pour l'ensemble de la période qui a suivi 1975; en fait, elles se sont modérées par rapport aux dix années précédentes, lorsque les programmes sociaux ont proliféré.»

Causes de l'augmentation de la dette canadienne depuis 1975



Source: M. Mimoto de Statistique Canada (1991) et H. Sader INFOGRAPHIE: J.P.

L'augmentation de la dette canadienne depuis 1975 est principalement due aux taux d'intérêts et aux abris fiscaux.



DESSIN SAVARD

L'ARGENT RENTRE MOINS

«Les déficits sont devenus réguliers et plus importants après 1975-1976, au début davantage à cause d'une carence de recettes qu'à cause de dépenses plus élevées, ajoutait-il. Une bonne part de cette carence a pour origine les nombreux changements destinés à réduire les impôts et à transférer des points d'impôt aux provinces.»

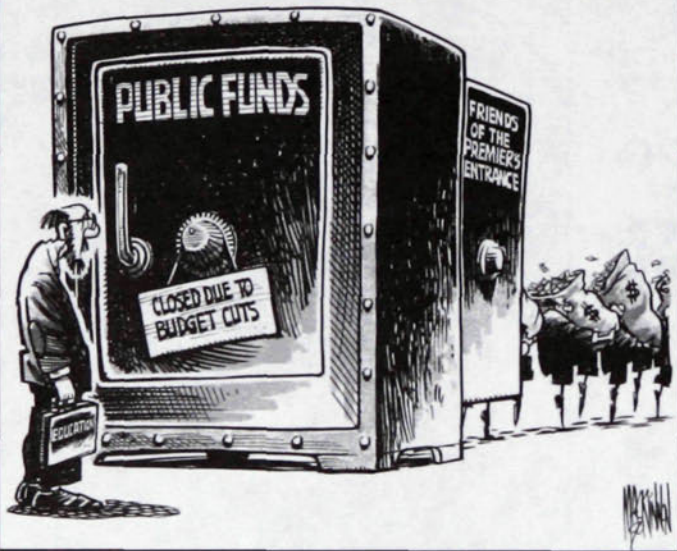
Les recettes baissant et les dépenses restant les mêmes, les déficits se sont accumulés. La dette (qui est, répétons-le, l'accumulation des déficits) s'est donc accrue, et les intérêts de la dette aussi. M. Mimoto évalue ainsi les causes de l'augmentation de la dette canadienne depuis 1975: 44% par la baisse des recettes fiscales, 6% par les dépenses sociales et 50% par les paiements d'intérêts.

Les recettes baissant et les dépenses restant les mêmes, les déficits se sont accumulés.

Ce sont surtout les impôts des citoyens-nes les plus riches et des entreprises qui ont baissé. Les mesures fiscales prises par le gouvernement libéral il y a 20 ans comprenaient déjà «la déduction des revenus d'intérêt» pour les particuliers. Quant aux sociétés, ajoute M. Mimoto, «elles ont eu droit à un amortissement accéléré¹, à un abaissement des taux de l'impôt sur le revenu, et à des radiations en matière de stocks²».

UN PÉTARD ÉTEINT

Dans les années 1980, la politique des hauts taux d'intérêt «a gonflé les dépenses gouvernementales en paiements d'intérêts». «Pour l'essentiel, conclut l'analyste de Statistique



Fonds publics... fermés dûs aux coupures de budgets. Entrée des amis-es du Premier Ministre...

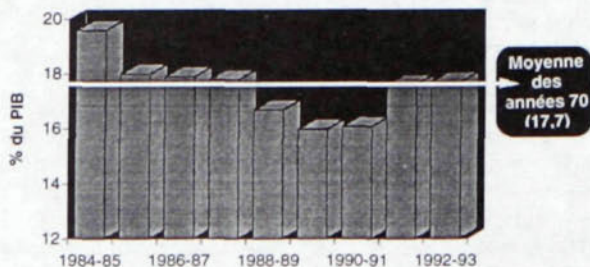
Canada, le présent document a démontré qu'il ne convient pas d'attribuer l'accroissement des déficits après 1975 à une croissance explosive des programmes de dépenses... »

La même analyse vaut pour les budgets du gouvernement québécois. En 1981, les « dépenses de programmes » (c'est-à-dire toutes les dépenses excluant le paiement de la dette) représentaient 22,9% du PIB de la province. En 1994, cette proportion était de 22,3%.

La dette n'est-elle pas en bonne partie le résultat d'une lutte menée par les détenteurs de capitaux, afin de ne plus payer d'impôts pour les programmes sociaux et d'accaparer une plus grande partie de la richesse collective?

1. Amortissement accéléré: calcul de la durée de vie d'une dépense ou d'un investissement, à un taux plus élevé qu'à l'ordinaire, ayant pour effet de produire des charges (dépenses) plus élevées. Il existe plusieurs méthodes d'amortissement accéléré.
2. Radiations en matière de stocks: exercice comptable effaçant une partie de l'inventaire, la convertissant en dépense.

Évolution des dépenses de programmes, en % du PIB



Source: Budget fédéral 1993 INFOGRAPHIE: JULIE PERREAULT

Pour 92-93, les dépenses de programmes (dépenses autres que le paiement de la dette) sont égales à celles des années 1970.



dettes gouvernementales

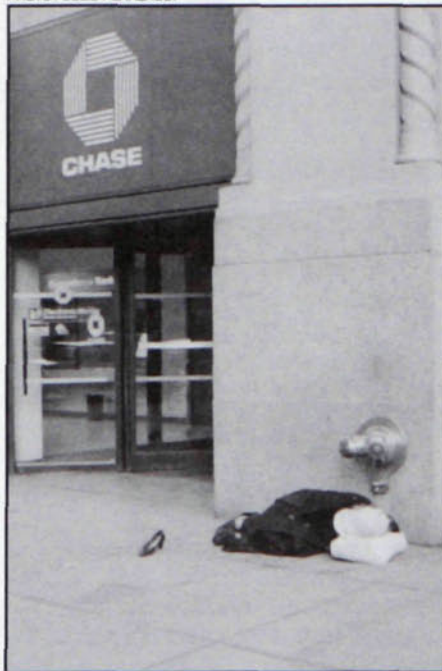
LES ORIGINES

ANDRÉ NOËL

I faut se rappeler l'histoire pour comprendre les débats actuels. Au Québec, les années 1960 ont été marquées par la Révolution tranquille: assurance-maladie, éducation gratuite jusqu'à l'université, syndicalisation massive, nationalisation de pans importants de l'économie. À un niveau international, les peuples luttent pour leur indépendance et remportent victoire sur victoire. Aux États-Unis, le mouvement pour les droits civiques fait des progrès remarquables.

En même temps, Washington augmente la masse monétaire (l'argent en circulation) pour financer la guerre du Vietnam. L'empire états-unien perd du terrain face aux pays qui axent leurs efforts sur le développement technologique civil plutôt que militaire, surtout le Japon et l'Allemagne (qui n'ont pour ainsi dire pas d'armée). Au début des années 1970, le dollar états-unien commence à se dévaluer, entraînant le dollar canadien dans sa chute. L'inflation dépasse les 10%.

PHOTO: JULIE PERREAULT



L'écart de revenus entre riches et pauvres, aux États-Unis, se creuse encore plus que durant la grande dépression des années 1930...



Au Canada, le mouvement ouvrier, encore puissant, se mobilise pour éviter la perte de son pouvoir d'achat. Le nombre de grèves fracasse des records: 9,2 millions de jours/hommes en arrêt de travail en 1974 (contre 1,6 million en 1994). Les profits des entreprises reculent. À l'instar du président états-unien Richard Nixon, le premier ministre Pierre Trudeau impose le gel des prix et des salaires.

COUPER LA TÊTE DU MONSTRE

Au même moment, il baisse l'impôt des riches particuliers et des entreprises. Le gouverneur de la Banque du Canada, Gérard Bouey, abandonne une des fonctions premières de la banque – stimuler la création d'emplois – pour strictement combattre l'inflation. Celle-ci est présentée comme un monstre dangereux à qui il faut couper la tête.

Il est évident que des taux d'inflation de 100% ou plus, comme en a connu l'Amérique latine, déstabilisent l'économie. Mais rien ne prouve qu'un taux modéré d'inflation appauvrit un pays, bien au contraire. Il suffit d'indexer les salaires et les prestations de retraite pour contrer la perte du pouvoir d'achat. La vérité, c'est que l'inflation fait paniquer les banques et les rentiers. Il faut les comprendre: un créancier qui a prêté 100 000\$ à un taux d'intérêt de 5% risque de perdre 10 000\$ dans l'année si l'inflation est de 15%. Des fortunes sont en jeu.

En 1981, le Congrès américain approuve le programme économique du nouveau président Ronald Reagan: réduction

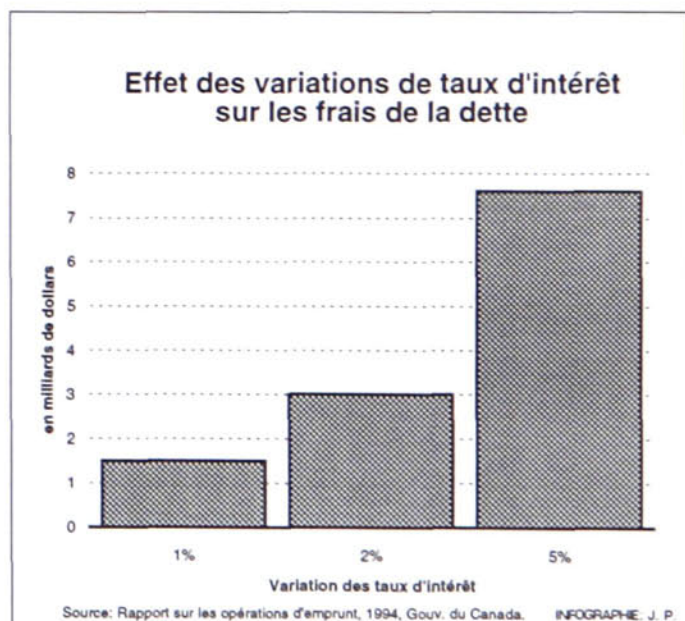
Un créancier qui a prêté 100 000\$ à un taux d'intérêt de 5% risque de perdre 10 000\$ dans l'année si l'inflation est de 15%. Des fortunes sont en jeu.

massive de l'impôt des citoyens-nes riches et des grandes sociétés. M. Reagan soutenait que l'augmentation des revenus de la classe des « entrepreneurs » permettrait à ces derniers de créer des emplois, ce qui générerait de nouveaux revenus pour l'État. Il n'en sera rien. Les milliards ainsi libérés serviront plutôt aux fusions d'entreprises et à une spéculation effrénée, qui aboutira au krach de 1987.

STARS & WARS

D'un autre côté, M. Reagan augmente les dépenses militaires pour appuyer entre autres la guerre des étoiles. Le déficit du gouvernement états-unien, qui était de 60 milliards de dollars sous son prédécesseur Jimmy Carter, bondit à 200 milliards de dollars en 1983. La dette accumulée par Washington sous le premier mandat de Ronald Reagan dépasse de loin la dette accumulée depuis la naissance des États-Unis. L'écart de revenus entre les riches et les pauvres, qui n'avait cessé de se rétrécir jusqu'en 1968, se creuse encore plus que durant la Grande Dépression des années 1930.

Au Canada, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney singe les politiques états-uniennes et continue de diminuer les impôts auprès des citoyens-nes et des secteurs les mieux nantis. Le nouveau gouverneur de la Banque du Cana-



À chaque fois que le taux d'intérêt grimpe de 1%, c'est 1,5 milliard de dollars de plus que coûte la dette.

da, John Crow, agite le spectre d'un retour à l'inflation pour augmenter les taux d'intérêt.

Dans les années 1970, le taux d'intérêt réel (le taux d'intérêt moins le taux d'inflation) était de 1,2%. Entre 1990 et 1992, avec John Crow à la tête de la banque centrale, il passe à 8%. Le calcul est le suivant: de forts taux d'intérêt vont empêcher l'économie de s'emballer, les grèves de recommencer, et l'inflation de revenir. Si l'inflation est forte, préviennent les créanciers, ces derniers hésiteront à consentir de nouveaux prêts et le Canada pourrait se trouver dans une situation fâcheuse.

UNE POLITIQUE DE RÉCESSION

John Crow croit aussi que les taux d'intérêt doivent être plus hauts au Canada qu'aux États-Unis, afin de maintenir le dollar canadien (si le dollar canadien tombe trop bas, le prix des marchandises importées va augmenter, ce qui va relancer l'inflation). Cette politique étrangle l'économie tout entière. Les ménages hésitent à acheter des biens à crédit, surtout des maisons. Les industriels hésitent à faire des emprunts pour accroître leurs activités.

Même des observateurs aussi peu gauchistes que John McCallum, économiste en chef à la Banque Royale, ont conclu ceci: «Le déclin des revenus moyens au cours de la première moitié des années 1990 s'explique avant tout par la longueur et la profondeur exceptionnelles de la récession au Canada, laquelle a été provoquée dans une large mesure

L'État démocratique, outil de justice sociale, se décompose. Ses entreprises et même ses services sont à vendre. Des gens bien informés, notamment les chefs de police, craignent que certaines privatisations, celle des ports par exemple, ne profitent au crime organisé.

par une politique monétaire très restrictive.» L'argent agit comme de l'oxygène dans une économie capitaliste: augmenter les taux d'intérêt revient à diminuer le flux d'argent, ou l'apport d'oxygène. L'économie s'étouffe comme un moteur privé d'air.

La politique de hauts taux d'intérêt a cependant comblé les citoyens-nes les plus riches, qui ont beaucoup plus d'épargne que les plus

pauvres. En 1991, les Canadiens-nes les plus fortunés, aux revenus supérieurs à 250 000\$, ont touché des intérêts moyens de 51 000\$ par personne. Plus les taux d'intérêt sont élevés, plus les riches s'enrichissent.

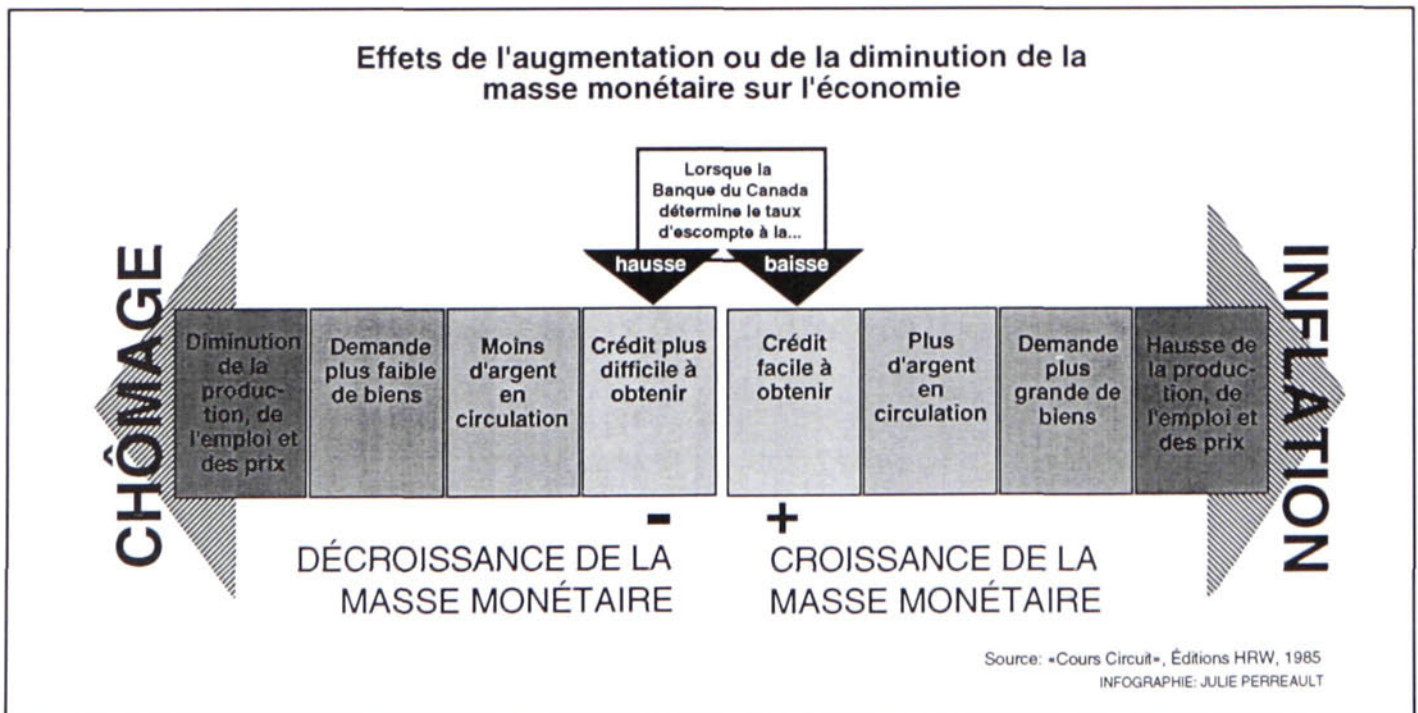
LA DETTE ET SON PAIEMENT

Ce remède a toutefois un effet pervers pour les gouvernements: il aggrave leur dette. Premièrement, la récession diminue les recettes fiscales. D'un autre côté, les gouvernements empirent leur situation financière en empruntant à des taux d'intérêt élevés. Chaque augmentation de 1% du taux d'intérêt oblige le gouvernement fédéral à payer plus de 1,5 milliard de dollars supplémentaire en versement d'intérêt. Si les taux d'intérêt moyens étaient demeurés au niveau enregistré entre 1950 et 1980, la dette fédérale totale en tant que proportion du PIB serait demeurée pratiquement stable au cours des 10 dernières années.

Le paiement de la dette devient lui-même la source de la dette. C'est un cercle vicieux. Comment s'en sortir? En pre-

D O S S I È R E

VO n° 259 • MARS-AVRIL 1996



La Banque du Canada contrôle la masse monétaire du pays.

Premiers locaux de la Banque du Canada, Ottawa, 1935 à 1938. Créée le 11 mars 1935, elle tiendrait désormais plusieurs fonctions, dont « le monopole des opérations bancaires du gouvernement », confiées à la Banque de Montréal au siècle précédent.



Au milieu des années 1970, la Banque du Canada abandonne une de ses fonctions premières — stimuler la création d'emplois — pour strictement combattre l'inflation.

nant l'argent à même les programmes sociaux! Autrement dit, en faisant payer les pauvres plutôt qu'en tolérant un peu d'inflation, qui risquerait de nuire aux créanciers, à qui le gouvernement fédéral versera 50 milliards de dollars cette année.


Les Canadiens-nes et les Québécois-es qui vivent de leur travail plutôt que de revenus de capital ou d'intérêts sont pénalisés sur tous les plans. Les hauts taux d'intérêt empêchent la reprise de l'emploi. Le taux de chômage, qui était de 5% avant 1980, a doublé depuis pour s'installer autour de 10%.

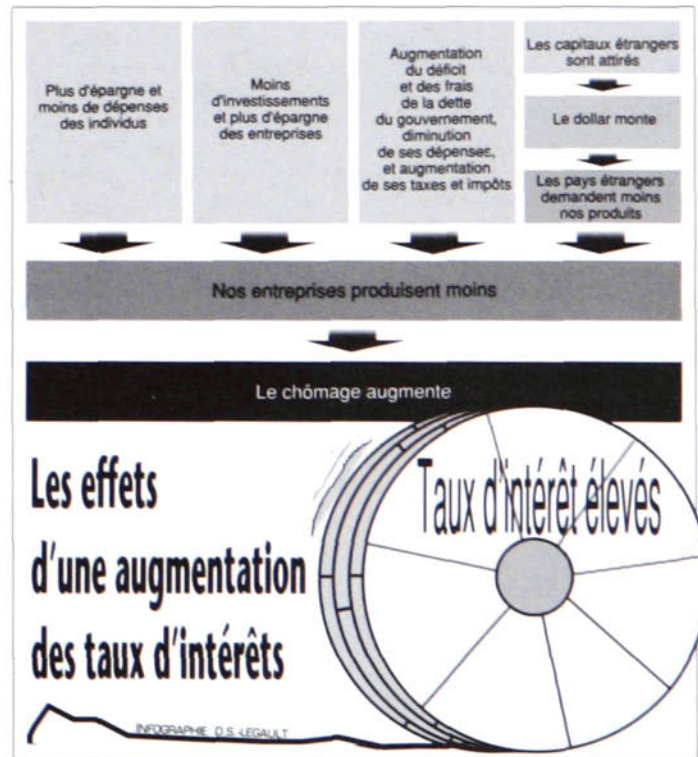
LA CHUTE

En même temps, le filet de sécurité sociale se désagrège et accroît l'insécurité générale. La peur de perdre son emploi sans pouvoir amortir sa chute rend le-la Canadien-ne docile, prêt à accepter des diminutions de salaire et n'importe quelle condition de travail. Un document confidentiel du gouvernement conservateur de Ralph Klein en Alberta carresse le projet d'assener un dernier coup de massue: retirer la formule « Rand » qui assure la perception automatique des cotisations syndicales auprès de tous les employés-es d'une entreprise syndiquée. Selon le document, la Charte des droits reconnaîtrait le droit d'un-e employé-e de ne pas être membre de son syndicat.

La boucle est bouclée. Les gains et les droits remportés au cours des décennies qui ont suivi la crise des années 1930 et qui, au Québec, ont atteint leur apogée pendant la Révolu-

En 1981, les 20% des Canadiens-nes les plus riches avaient un revenu de 12 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres. En 1992, cette supériorité était passée à 22 fois. En terme de fortune, 1% des Canadiens-nes les plus riches possèdent maintenant plus de capital et de biens matériels que 80% de la population.

tion tranquille, sont graduellement éliminés. De 1950 à 1980, les salaires réels augmentaient en moyenne de 2,4% par année au Canada; depuis, ils baissent en moyenne de 0,8% par année, selon une analyse des Travailleurs canadiens de l'automobile. De 1980 à 1993, le nombre de Canadiens-nes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté de 1,2 million pour atteindre presque 5 millions. 



L'argent agit comme de l'oxygène dans une économie capitaliste: augmenter les taux d'intérêt revient à diminuer le flux d'argent, ou l'apport d'oxygène. L'économie s'étouffe comme un moteur privé d'air.



LES GRANDS ÉCARTS CANADIENS

ANDRÉ NOËL

Les citoyens-nes canadiens et québécois ne payaient aucun impôt avant la Première Guerre mondiale. La principale source de revenus du Dominion était les droits de douane et d'accise, qui représentaient plus de 90% du total en 1913. C'était en même temps une façon de protéger l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, surtout états-unienne. Le Parlement canadien a levé les premiers impôts sur les revenus des sociétés et des particuliers en 1917 afin de financer l'effort de guerre.

De son côté, le gouvernement québécois – qui n'avait pas le pouvoir de taxation directe sur les revenus – a utilisé les redevances sur les droits hydrauliques pour financer les écoles (loi de 1916). Le principe était intéressant: les richesses naturelles servaient à faire progresser la société.

Au début de la Deuxième Guerre, le gouvernement fédéral introduit les droits successoraux et crée une taxe sur une partie des bénéfices excessifs. Après la guerre, la majorité des revenus fédéraux proviennent de l'impôt direct. Le fardeau fiscal est réparti de façon relativement équilibrée entre les sociétés et les particuliers.

«La fiscalité reposait sur le principe de la progressivité (accroître la charge fiscale avec les niveaux de revenu) afin de permettre une certaine redistribution des revenus vers les moins favorisés¹. [...] Elle répartissait le pouvoir d'achat au sein d'une plus grande partie de la population.»

Pourtant, le Canada se distingue toujours des États-Unis sur un point: il n'impose pas de taxe sur la richesse.

LE GRAND ÉCART

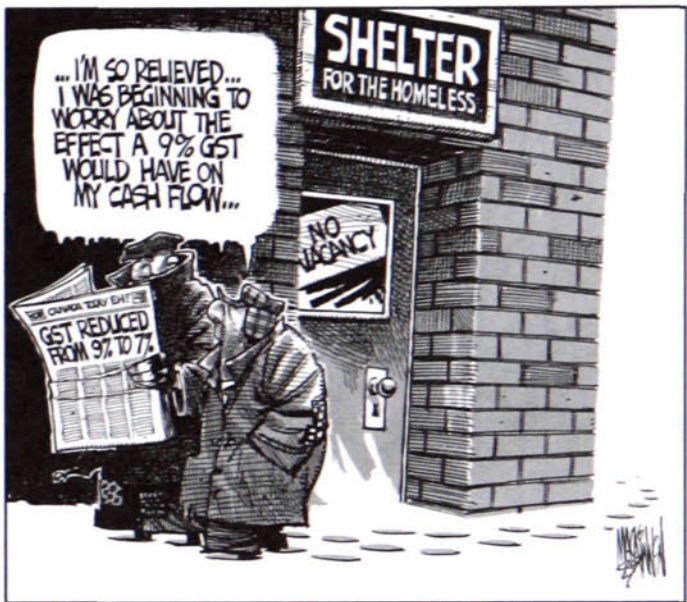
En 1966, l'impôt sur le revenu des particuliers représentait 32% des recettes du gouvernement fédéral, et l'impôt sur le revenu des sociétés, 20% (le reste provenait des droits de douane et des taxes indirectes). Depuis lors, l'écart n'a pas cessé de s'amplifier. En 1993, la part des particuliers atteignait presque 50% (62 milliards de dollars sur des revenus de 132 milliards de dollars) et celle des sociétés avait chuté à... 6% (huit milliards de dollars).

C'est au Canada-Québec (en additionnant les impôts aux deux paliers de gouvernement) que l'on retrouve le taux d'imposition des bénéficiaires le plus faible parmi les pays riches. Selon des données compilées en 1990, ce taux était de 34% contre 43% au Canada, 39% aux États-Unis et 50% au Japon et en Allemagne.

LES PALIERS DE LA RICHESSE

Au cours des années 1980, Ottawa et Québec ont de surcroît réformé la fiscalité afin de réduire la progressivité des tables d'imposition et de bonifier les concessions fiscales accessibles aux particuliers jouissant de hauts revenus.

La table d'imposition fédérale est passée de 10 paliers à 3 seulement, ramenant l'écart entre les plus faibles revenus imposables et les plus élevés de 24,5 points de pourcentage à 12 points². Au-delà de 55 000\$ de revenu imposable, le



Abri pour itinérants-es. «...Ça me soulage... je commençais à m'inquiéter des effets d'une TPS de 9% sur mes liquidités...»

taux d'imposition est passé de 34% à 29%. Cela représente une économie annuelle de plus de 1000\$ pour un revenu imposable de 100 000\$. Au Québec, le taux maximum fut ramené de 33% à 24%. Pour un célibataire gagnant 75 000\$, la baisse d'impôt était de 3217\$ par année!

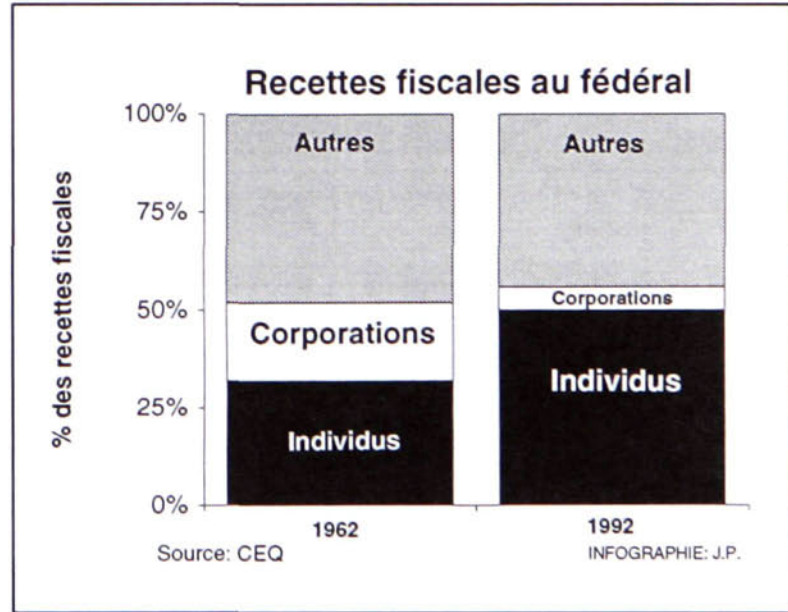
Bien aiguillé par les discours conservateurs – comme ceux du Reform Party et de plusieurs médias au Québec – le contribuable moyen se dit surtaxé. C'est peut-être vrai pour les bas salariés-es. Mais le dernier bilan de l'OCDE sur le Canada (décembre 1995) signale que les prélèvements fiscaux, ici, «sont inférieurs à la moyenne pour l'OCDE en proportion du PIB et se situent bien au-dessous du niveau observé dans un grand nombre de pays européens».

Le problème, ajoute l'OCDE, c'est que les Canadiens-nes se comparent avec les États-Unis. Les impôts sont peut-être plus bas aux États-Unis, mais cela s'explique en bonne partie par le fait que les services sociaux – surtout les soins de santé – sont payés par les particuliers. À la faveur du traité de libre-échange, le gouvernement fédéral et les provinces tendent à calquer leur structure fiscale sur celle de nos voisins-es et, comme eux, à privatiser soins de santé et fonds de pension. Cependant, le Canada se distingue toujours des États-Unis sur un point: il n'impose pas de taxe sur la richesse.

RÉER JAUNE

De surcroît, une panoplie d'abris fiscaux sont à la portée des citoyens-nes et des compagnies les plus riches. Les plus connus sont les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (RÉER), dont le plafond a sans cesse été relevé, jusqu'à permettre des déductions de 12 500\$ par année. Les RÉER n'auraient aucune justification si les régimes des rentes publics étaient à la hauteur des besoins. Le fait est qu'ils contribuent à l'injustice fiscale.

Seulement 18% des petits-es salariés-es³ (d'un revenu annuel variant entre 15 000\$ et 20 000\$) peuvent se permettre d'acheter des REER, généralement de tout petits montants. Difficile de faire des épargnes quand on a à peine de quoi payer son loyer! En revanche, 64% des contribuables dont les revenus annuels dépassent 50 000\$ utilisent cet abri fiscal. Ils ont ainsi placé 6,2 milliards de dollars à l'abri du fisc en 1992. La proportion d'utilisateurs-rices est de 73% chez ceux qui gagnent plus de 250 000\$. Avec les RÉER, les hauts salariés gagnent sur tous les plans: à court terme, ils réduisent leurs impôts; à long terme, ils s'assurent une meilleure retraite.



De 1962 à 1992, la part des impôts individuels dans les recettes fédérales a beaucoup augmenté comparé aux impôts corporatifs.

Ces abris permettent à un nombre grandissant de compagnies de ne payer aucun impôt. Une enquête dirigée par Léo-Paul Lauzon, en septembre dernier, a

L'employé est incapable
d'ouvrir le coffre-fort

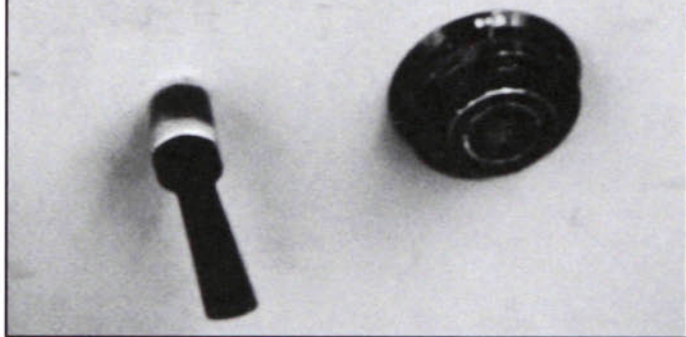


PHOTO DANIEL S-LEGAULT

révélé que celles-ci se comptent par dizaines de milliers au Québec. Les entreprises ont recours au report d'impôt et aux paradis fiscaux (les revues financières leur donnent d'ailleurs de nombreux trucs à cet égard). Au Québec, le nombre de compagnies ne payant aucun impôt est passé de 62 000 en 1980 à 93 000 en 1987; 27 milliards de dollars de bénéfices ont alors échappé à l'impôt. Malheureusement, ajoute M. Lauzon, «le ministère des Finances a cessé, à partir de 1988, de publier ces données concernant les compagnies rentables qui ne paient pas d'impôts. Voulait-on cesser d'avouer l'inavouable?»

...ET PAYEZ PLUS TARD

Les compagnies peuvent aussi reporter leurs impôts au gouvernement fédéral. Bien conseillées, elles peuvent les reporter d'année en année, si bien qu'elles ne les acquittent jamais. Les impôts reportés ressemblent à un prêt sans intérêt consenti par les citoyens-nes, qui doivent essuyer ces pertes dans le trésor public. En 1972, le montant total des impôts reportés dans les coffres fédéraux était d'environ 2 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce montant s'élève à plus de 40 milliards de dollars.

Prenons l'exemple de Serge Forest, un machiniste qui répare les locomotives du Canadien Pacifique dans la cour de triage de Côte-Saint-Luc, sur l'île de Montréal. Il y a deux ans, il a gagné un salaire brut de 42 200\$. Son salaire net est tombé à 23 000\$, une fois toutes les déductions payées, dont un impôt de 6074\$ au gouvernement fédéral. La même année, le Canadien Pacifique – qui a réduit son nombre d'employés de 85 000 à 34 000 depuis 1988 – a réalisé des profits de

Les compagnies peuvent aussi reporter leurs impôts au gouvernement fédéral. Bien conseillées, elles peuvent les reporter d'année en année, si bien qu'elles ne les acquittent jamais.

422 millions de dollars... mais n'a pas payé un sou d'impôt au gouvernement fédéral!

En 1993, Canadien Pacifique devait 1,7 milliard de dollars au gouvernement fédéral en impôts reportés; la compagnie Alcan, 888 millions en dollars US; Bell Canada, 2 milliards; sa compagnie soeur, BCE inc., 2 autres milliards; Chrysler, 706 millions de dollars; Imperial Oil, 1,4 milliard de dollars; Imasco Enterprises et Imasco Financial (un producteur de cigarettes, dont le conseil d'administration comprenait Paul Martin avant que celui-ci ne devienne ministre) 244 millions \$...

SOURIANTS SUR LE CHEMIN DE LA BANQUE

Le salaire du PDG d'Entreprises Bell Canada, L. Wilson, a augmenté de 102% en 1994, pour atteindre 1,9 million de dollars. Celui du PDG d'Alcan, J. Bougie, a augmenté seulement de 83% pour s'établir à 1,3 million de dollars.

Néanmoins, c'est dans le secteur bancaire que les salaires et les bonis sont les plus intéressants; les PDG de la Banque Royale et de la Banque Toronto Dominion touchent maintenant plus de 2,6 millions de dollars par année. Les profits des six plus grandes banques ont fracassé de nouveaux records l'année dernière (5,2 milliards de dollars), en bonne partie grâce à un amendement apporté à la Loi sur les banques en 1991.

Cet amendement a diminué les réserves que les banques doivent déposer à la Banque du Canada pour protéger leurs déposants. Les banques à charte ont pu aussi empocher les intérêts des obligations fédérales que la Banque du Canada a cessé d'acheter. Selon William Krehm, auteur du livre *The Bank of Canada: A Power Unto Itself*, les banques jouissent ainsi d'un «programme d'aide sociale annuel de 3 milliards \$» visant à alléger les pertes qu'elles ont subies pendant les années 1980 à cause de la spéculation immobilière et des comptes hypothécaires en souffrance. C'est autant d'argent de moins pour la Banque du Canada et, en définitive, pour le gouvernement.

1. *La fiscalité autrement*, CSN, 1994.
2. D'après la plate-forme sur la fiscalité publiée par les trois grandes centrales syndicales, FTQ, CSN, CEQ.
3. Selon une étude réalisée l'année dernière par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (le FRAPRU).



des solutions...

POUR LE BIEN PUBLIC



PHOTO: DANIEL S.-LEGAULT

ANDRÉ NOËL

Il y a bien d'autres moyens que les compressions des dépenses sociales pour sortir le Canada et le Québec de l'engrenage de la dette. Voici trois avenues: nationaliser la dette, rétablir une fiscalité plus équitable, imposer de nouvelles taxes.

1. Rapatrier la dette

Tout d'abord, si le problème de la dette est exagéré dans un but de propagande, un fait demeure: la dette due aux non-résidents est beaucoup trop élevée. La politique des hauts taux d'intérêt a incité les provinces, les sociétés d'État et les municipalités à faire des emprunts sur les marchés extérieurs, souvent en devises étrangères accompagnées de taux d'intérêts plus bas.

Il y avait un grand risque à agir ainsi: si les devises étrangères s'appréciaient par rapport au dollar canadien, la dette augmentait. C'est exactement ce qui s'est passé. Depuis 1981, le dollar canadien s'est déprécié de 15% envers les monnaies des pays créanciers, de 12% en fonction du dollar états-unien.

La dette des provinces est aujourd'hui détenue à 66% par des non-résidents, dont 82% en devises étrangères. Or, les milliards de dollars qui quittent le Canada en paiements d'intérêts aux non-résidents ne sont pas recyclés dans l'économie nationale. C'est une exportation nette de richesse naturelle.

Bernard Élie, professeur d'économie à l'UQAM, propose de «rapatrier» une bonne partie de la dette publique. Le gouvernement québécois, par exemple, pourrait créer le «Fonds québécois de la dette» (FQD), qui gèrerait presque toute la dette provinciale. Cette nouvelle société d'État émettrait des obligations à longue échéance pour payer les intérêts de la dette publique. En même temps, au

Bernard Élie, professeur d'économie à l'UQAM, propose de «rapatrier» une bonne partie de la dette publique.

moins la moitié des sommes déposées actuellement dans les RÉER et dans les fonds de pension complémentaires devrait être utilisée à l'achat de ces obligations, sans quoi ils ne donneraient pas droit à des déductions fiscales. De son côté, le gouvernement verserait ses surplus budgétaires (les revenus excèdent les dépenses de programmes depuis 11 ans) au FQD. La création d'un tel fonds permettrait une forte réduction du coût de la dette, assure Bernard Élie. D'une part, le taux de rendement des obligations pourrait être légèrement inférieur au taux du marché, ce qui entraînerait des paiements d'intérêts moins élevés. Mais surtout, le gouvernement québécois subirait beaucoup moins le risque de perdre de l'argent à cause de la fluctuation du taux de change et de la dévaluation constante du dollar canadien.

2. Rétablir une fiscalité plus équitable

Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) a élaboré un budget fédéral «alternatif». Selon le CCPA, le ministère du Revenu doit commencer par percevoir les impôts non payés, notamment par les compagnies comme Bell ou Canadien Pacifique. Pour ce qui est de l'impôt sur les revenus tirés des capitaux, il faut réduire l'écart entre le taux du Canada et le taux moyen de l'OCDE au moins de moitié, «ce qui constitue indéniablement un objectif réaliste». Une hausse de l'impôt sur le revenu des entreprises de 0,35% du PIB au cours des trois prochaines années financières fera augmenter d'environ 2,6 milliards de dollars les recettes fédérales. Un impôt minimum pourrait être imposé sur les sociétés, afin de limiter le recours aux abris et aux paradis fiscaux.

Le CCPA croit aussi que les impôts pourraient être majorés pour les particuliers à hauts revenus. «Pour rendre le régime fiscal plus équitable, il faudra ajouter deux paliers d'imposi-



PHOTO DANIEL S. LEGAULT

tion: les revenus dépassant 75 000\$ seront imposés au taux de 31% et ceux qui dépassent 100 000\$, à un taux de 33%. » Cela se traduirait par une augmentation de revenus de près d'un milliard de dollars. De surcroît, l'exemption générale de 25% des revenus tirés des gains en capital serait retirée, ce qui permettrait de faire augmenter les recettes fiscales de 665 millions de dollars.

LA TRANSMISSION DE LA RICHESSE

Le Canada est l'un des trois seuls pays membres de l'OCDE qui n'a pas de taxe sur la richesse. Le CCPA propose donc d'instaurer une taxe sur les successions (héritages) de plus d'un million de dollars. «Selon les hypothèses les plus prudentes, nous prévoyons qu'une taxe sur la transmission de la richesse produirait des recettes fiscales de 2,25 milliards de dollars.»

Il est anormal que le traitement fiscal préférentiel accordé à l'épargne retraite (RÉER) prive le gouvernement fédéral de près de 15 milliards de dollars par année. Le CCPA suggère de baisser le montant maximal déductible pouvant être porté à un RÉER. Nouvelles recettes: 1,4 milliard de dollars.

Mais surtout, une stratégie nationale de création d'emplois serait susceptible d'accroître de façon sensible les revenus des gouvernements. Le chômeur qui se met à travailler paie des impôts.

3. Imposer de nouvelles taxes

Les apôtres des compressions budgétaires tentent de mobiliser l'opinion publique contre les taxes. Celles-ci peuvent pourtant jouer un rôle positif. Le tout est de savoir quoi

Le Canada est l'un des trois seuls pays membres de l'OCDE qui n'a pas de taxe sur la richesse.

taxer. Les taxes de vente – TPS et TVQ – sont régressives, car elles affectent beaucoup plus les petits salariés que les riches. Actuellement, un employeur qui embauche paie d'importantes charges sociales proportionnelles à la masse salariale. Cette obligation n'est pas très favorable à la création d'emplois! Pourquoi ne pas aller chercher des recettes fiscales ailleurs? L'économiste britannique Arthur C. Pigou a bien résumé ce principe au début du siècle: c'est une bonne chose de taxer les mauvaises choses, et une mauvaise chose de taxer les bonnes choses.

Depuis des années, l'OCDE supplie le Canada d'augmenter ses taxes sur les carburants et les autres produits polluants.

Dans son rapport sur les performances environnementales du Canada, publié en novembre, l'OCDE constate que les taxes sur l'essence représentent environ 47% du prix à la consommation au Canada, une des proportions les plus faibles parmi les pays développés. Selon l'OCDE, une augmentation radicale des taxes sur les carburants est la meilleure façon de combattre les émanations de gaz à effet de serre, qui réchauffent dangereusement le climat de la planète.

Les transactions sur les marchés monétaires atteignent 1000 milliards de dollars EU par jour.

Le même principe peut s'appliquer pour limiter le gaspillage des ressources naturelles, comme la forêt. En 1994, le Québec a seulement touché 85 millions de dollars pour les droits de coupe en forêt publique, soit moins de trois dollars le mètre cube. En Finlande, les redevances s'élèvent à 75\$ le mètre cube! Résultat: le bois finlandais vaut plus cher, les forestiers font plus attention, et les forêts sont en bien meilleur état. Au Québec, la faiblesse des droits de coupe incite l'industrie à piller les forêts publiques lorsque les prix du papier montent. Sous la pression des États-Uniens, le gouvernement québécois vient finalement d'augmenter les droits de coupe, mais de façon limitée.



J'EN SUIS MEMBRE

NICOLE BRAIS

L'autre jour, une évidence s'est imposée à mon esprit: pour épargner, il faut dépenser. À chaque fois que je passe à la caisse enregistreuse, on me souligne gentiment l'épargne que je viens de réaliser. De là ma déduction. Les REER, les obligations et les comptes en banque, c'est de la foutaise à côté des ventes de trottoirs, des soldes annuels, des spéciaux d'avant, de pendant et d'après les Fêtes.


Il n'y a pas que l'argent qu'on épargne en dépensant. Un petit froid au coeur? Un beau chandail de laine 35% laine d'agneau et 50% d'escompte et on s'épargne une petite déprime. Une grosse semaine derrière soi? On «call» une pizza, 500 ml de coke en prime avec l'achat d'une 36 pouces. On y gagne en calories, mais ça c'est une autre histoire... Pas douée pour la cuisine?

Un repas surgelé et on épargne un ami, lequel n'a pas de prix même si on en trouve chez Jean Coutu.

En plus de nous faire épargner, l'activité de dépenser nous permet de développer un inestimable sentiment d'appartenance et nous fait participer pleinement au vaste mouvement collectif de la consommation. De consommateurs-ricés avertis, nous devenons des consommateurs-ricés militants. Aussi vrai que je vous le dis. Et ce militantisme-là, mes amis, ça occupe bien des soirées et des fins de semaine.

La formule ne date pas d'hier. Les clubs de consommation, ça ne vous rappelle rien? Et bien, l'idée a fait bien du chemin depuis la fermeture générale des coops alimentaires... Elle a pris de l'emboupoint aussi. D'abord, les Clubs Price

ont fait leur apparition. L'idée a débordé du garde-manger et il n'y a plus un produit qui ne possède son club. Vous pouvez être membre du Club Jouets, du Club Lunettes, du Club Assurances, du Club Piscine qui devient le Club Noël six mois par année, du Club Bébé, et tant qu'à y être du Club Sandwich si ça vous p(ou)lait. Dans bien des cas, il ne s'agit que d'y dépenser, ce qui revient à épargner, je vous le rappelle, pour adhérer illico presto au statut privilégié de membre. On ne vous demande même pas de faire vos heures que vous vous faites un plaisir de faire, de toute manière.

La seule chose qu'on n'épargne pas, finalement, quand on est membre de tous ces clubs dispersés aux quatre vents, généralement le long des autoroutes (c'est en faisant la 20 de temps en temps que je me tiens au courant des *memberships* potentiels), c'est le **temps**. Et le temps, vous le savez, c'est de l'argent. Rassurez-vous, il y a des gens qui ont déjà tout réfléchi ça. Les clubs qui livrent font leur apparition. Vous pouvez déjà commander votre surlonge de boeuf par catalogue. 

Les avantages des taxes sur le tabac ne sont plus à démontrer. Pendant des années, l'augmentation constante des taxes, au Canada, a découragé les jeunes de se mettre à fumer. Le tabac tue 40 000 Canadiens-nes chaque année et coûte des milliards en soins de santé. Quand le président états-unien William Clinton a voulu suivre l'exemple canadien et financer en partie son projet d'assurance-maladie collective par une hausse similaire de taxes sur les cigarettes, l'industrie du tabac s'est mise à collaborer avec les contrebandiers pour faire baisser les taxes au Canada.


Elle a bien réussi son coup, avec, encore une fois, la complicité des médias qui s'en sont pris aux passeurs mohawks plutôt qu'à leurs fournisseurs. Les gouvernements ont reculé devant les pressions des compagnies, plutôt que d'imposer une taxe à l'exportation. Cette dernière aurait empêché les fabricants de tabac d'envoyer des milliers de caisses de cigarettes dans des entrepôts hors-taxé, juste de l'autre côté de la frontière états-unienne, où s'approvisionnait la contrebande.

TAXER LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Dans le même ordre d'idée, James Tobin, prix Nobel en économie, propose aux pays riches d'introduire une taxe sur

la spéculation internationale. Les transactions sur les marchés monétaires atteignent 1000 milliards de dollars EU par jour.

Selon James Tobin, une taxe de 0,5% sur chaque transaction limiterait la spéculation sur les marchés financiers du court-terme et redonnerait plus de pouvoir aux gouvernements. Les marchés ne pourraient plus punir un pays qui a baissé ses taux d'intérêts: il ne serait plus aussi tentant d'échanger ses devises contre d'autres. (Une diminution des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du dollar canadien; les spéculateurs se dépêchent alors d'échanger leurs dollars canadiens contre d'autres devises, ce qui amplifie la dévaluation.)

De plus, la taxe sur la spéculation pourrait dégager des revenus de 500 milliards de dollars par année, qui pourraient à leur tour être utilisés pour le bien public. Bien sûr, un pays ne peut pas prendre la décision de l'imposer tout seul. La concertation internationale est indispensable. «Malheureusement, l'opinion des milieux financiers va dans un sens tout à fait opposé à cette taxe», déclarait M. Tobin lors d'une conférence à Ottawa. On comprend pourquoi. Les nouveaux seigneurs ne sont pas prêts à céder un iota de leur gigantesque pouvoir. Faudra-t-il leur forcer la main? 

JEUNE IDÉALISTE FOUGUEUX, AU VERBE VIF, AUX GROS SABOTS. BOXEUR. *DEBATER.* DEPUIS QU'IL EST MONTÉ SUR LA CROIX DU MONT ROYAL POUR DÉFENDRE LA LOI 101, HANS MAROTTE MILITAIT ACTIVEMENT POUR LA LANGUE FRANÇAISE ET L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC. LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE MONTRÉAL¹ ANNULAIT CEPENDANT SON VOTE AU DERNIER RÉFÉRENDUM.

Hans Marotte L'IDÉALISTE ET LA CONTROVERSE

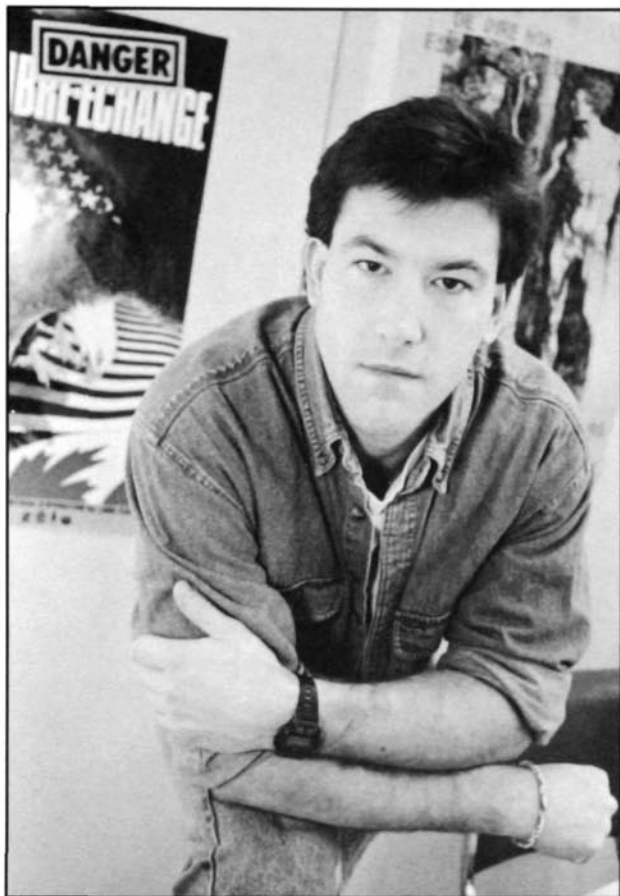


PHOTO: YVES PROVENCHE

CHANTAL DESJARDINS

Hans Marotte deviendra avocat au printemps prochain. Bon plaideur, il a déjà remporté deux concours de plaidoirie. Ex-champion boxeur, 6 pieds 2 pouces, 205 livres, militant politique possédant un casier judiciaire... Je m'attendais à rencontrer un taupin viril sur la défensive.

Plutôt avenant et timide, l'activiste politique: il a l'air d'un ange à qui on concéderait tous les bons dieux sans confession. On lui donnerait à peine 23 ans alors qu'il en a 27 et est déjà père de deux enfants dont il partage la garde avec son ex-épouse: une séparation due à une «panne de passion», explique-t-il.

Pas surprenant que l'écrivain le faisant le plus *trippier* en ce moment c'est Alexandre Jardin. Hans Marotte ressemble sous bien des aspects à l'auteur du *Zèbre* et de *L'île des gauchers*: «Passionné dans tout, idéaliste, c'est clair net et précis», dira-t-il en se décrivant. Son discours teinté de naïveté rappelle en tout celui de Jardin, l'éternel adolescent

utopiste à la recherche d'un idéal. En outre, le futur avocat que j'ai en face de moi ne manque pas de verve.

LE BAPTÊME

L'idéal de Marotte, c'est la justice sociale. «Je déteste l'injustice à en brailler des fois.» C'est, selon lui, une éducation basée sur l'idée de partage des richesses et un certain «idéal de justice» qui l'aurait sensibilisé aux inégalités sociales. Il vient d'une famille aisée mais de gauche. Ses parents, militant pour l'indépendance et les droits sociaux, ont participé aux premières manifestations de la Révolution tranquille. Hans-Ernest-Christian Marotte est né en juillet 1968, en pleine effervescence de la gauche.

C'est entre le Cégep et l'université que le jeune «Ernesto» mijote ses premiers engagements politiques. Dans l'attente d'un jugement de la Cour suprême visant l'inconstitutionnalité de la loi 101 en matière d'affichage, Hans, sa sœur et une dizaine d'amis(es) contestataires «veulent conscientiser et informer» la population de l'état de la langue française dans la métropole. Pour attirer les médias, ils décident de badigeonner des

vitrites unilingues anglaises puis de transformer la croix du Mont Royal en *porte-banderole* exhibant bien haut l'inscription «Loi 101».

«Un moment donné t'as une conviction politique, après ça tu te dis "qu'est-ce que je fais?" Y'a plusieurs moyens: entrer dans un parti politique, écrire aux médias, etc... Mais je pense que le tempérament du groupe a beaucoup joué. On était un peu impatient, on voulait que ça bouge. "Secouer la cage" est une expression qui revenait souvent.»

DEVANT LES MÉDIAS

L'événement du Mont-Royal l'a pour ainsi dire mis sur la *map*. Notre jeune a reçu plusieurs propositions: «Des gens du PQ sont venus me solliciter pour être candidat. J'ai refusé.» Il a plutôt préféré militer au sein du Mouvement souverainiste du Québec. Deux ans de militantisme actif durant lesquels il se rendra en Ontario et à Winnipeg en autobus pour afficher des panneaux publicitaires géants: «*The solution for Canada, it's the separation of Quebec*». Une opération abondamment couverte par les médias anglophones.



Le mec du MAC

Marotte semble savoir comment se servir des médias. Au moment où il s'engageait au nom du MAC contre la réforme Axworthy, il déclarait à un journaliste de La Presse avoir annulé son vote au dernier référendum. Du vrai bonbon pour le journal fédéraliste! Sa déclaration en a surpris plus d'un.

SON CHANGEMENT DE CAP

Aujourd'hui, Marotte déclare que la défense de la loi 101 et l'indépendance du Québec ne font plus parties de ses priorités! Ses études en droit axées sur le *social* lui auraient « fait voir autres choses ». Hans Marotte a souvent lui-même été considéré comme un « nationaliste » dans les milieux de gauche. On trouvait que ses analyses politiques ne tenaient pas, que son argumentation n'avait rien de profond. Marotte répond « qu'il est prêt à passer n'importe quel test d'histoire »!

« En 92, j'ai commencé à militer au NPD-Québec². C'était trop vide juste l'indépendance. Paul Rose (président du parti) avait un bon concept: la question sociale et la question nationale devaient être liées, ne faire qu'un. Ça, ça venait me chercher. Et là j'aimais ça parce que ce n'était pas seulement Hans Marotte

le "nationaliste", Hans Marotte l'indépendantiste. C'était Hans Marotte qui dit: "On va s'arranger pour que le monde ait du pain et du beurre sur la table, et je pense que l'indépendance peut nous permettre ça". » Jusqu'à tout récemment, il a cru que l'indépendance pouvait être un outil de développement social. Mais l'ex-candidat du NPD-Q aux élections de 1994 n'y croira pas tant et aussi longtemps que ceux qui proposent l'indépendance ne feront pas en même temps la promotion de ses idées de gauche. C'est une position qui lui a aussi valu de nouveaux-les alliés-es parmi des militants-es d'extrême-gauche, des gens pour qui l'indépendance du Québec ne sert qu'à affaiblir la lutte des classes...

EN ATTENDANT L'INDÉPENDANCE

Un nationalisme basé sur le drapeau et la fierté nationale ne l'intéresse plus. La rencontre avec sa blonde d'origine argentine qui, elle, a voté OUI, lui a fait prendre ses distances face à un certain discours nationaliste qu'il perçoit comme étant une exclusion des communautés culturelles.

« Quand je suis arrivé dans la boîte de vote, j'ai mis une croix en face du OUI,



C'est au Mouvement action-chômage de Montréal qu'il poursuit sa lutte pour une justice sociale. Là où il dit tripper 15 à 20 heures par semaine en étant bénévole.

C'est dans le cadre de sa formation en droit qu'il est entré au MAC, comme stagiaire en mai 94. Il anime maintenant des séances d'information sur la Loi de l'assurance-chômage, prépare les prestataires à passer devant un conseil arbitral et plaide leur cause, s'il y a lieu, devant la Cour fédérale.

Sa nomination à la tête du nouveau conseil d'administration n'a pas fait que des heureux, puisque l'ancien conseil d'administration, forcé de démissionner par Marotte et ses appuis, conteste la façon dont il a été élu. Des conflits de personnalité qui auraient dégénéré en conflits d'intérêts et d'opinions politiques, opposent l'ancien et le nouveau conseil d'administration. L'avenir dira quelle ampleur prendra ce schisme.

PHOTO: YVES PROVENCHE



Les avocats ont la réputation d'être véreux et de vivre dans l'opulence. De quelle façon un jeune avocat épris de justice sociale entend-il pratiquer son métier? Hans Marotte qualifie le milieu des juristes de « monopole » et de « presque cartel »: « Avec deux, trois de mes chums qui sont ici au MAC on voudrait partir une coop de droit. On va essayer de pas charger cher, en bas des prix du marché. C'est tellement rentré dans la tête des gens que si tu paies pas cher ton avocat y'é pas bon! »



puis là j'ai vu dans ma tête Parizeau, Bouchard et Dumont, les coupures dans l'aide sociale, la fermeture des hôpitaux, etc., et j'ai mis une autre croix en face du NON.» Il reproche à ses alliés de gauche et à Paul Rose, entre autres, d'avoir plié face à la coalition du OUI, d'avoir donné leur appui sans conditions, ni critiques.

Tout à fait opposé sur cette question, Paul Rose, avec sa «Caravane de la souveraineté populaire», a fait campagne à travers le Québec tout en défendant ses idées progressistes, bien en marge de la coalition pour le OUI. «Hans Marotte confond, comme beaucoup d'autres, le porteur d'une cause et la cause elle-même», commente-t-il. «C'est pas parce que Jerry Pelletier est porte-parole des Mohawks, qu'il n'y a plus de cause mohawk.»

À la limite, Marotte aurait voté OUI si on lui avait proposé l'indépendance sans accord de partenariat, une idée qu'il trouvait «trop tortueuse». Pour lui, garder la monnaie canadienne, avoir les deux passeports et un Conseil du partenariat, ce n'est pas la vraie souveraineté. «En gardant notre participation à la banque canadienne, nous n'aurions pas eu de contrôle suffisant sur notre politique monétaire», soutient-il. Il préfère n'avoir aucun outil plutôt que de ne pas obtenir tous ceux qu'il désire!

Il veut encore l'indépendance, pour qu'on «arrête de parler de constitution et qu'on passe aux vraies affaires, qu'on sache vraiment à qui botter le cul». Mais il croit qu'aucun-e politicien-ne ne proposera de projet de société ou ne posera la question de l'indépendance comme il le voudrait, et que loin de faire l'indépendance, Bouchard sera celui qui réformera le mieux le fédéralisme. «J'attendrai pas ou je ne militerai pas pendant 15 ans pour perdre mon temps, pendant qu'il y a des gens qui reçoivent pas leur chèque, qu'on coupe dans tout... Moi, j'veais au moins sauver les meubles, un peu...»

1. Organisme non-gouvernemental voué à la défense des chômeurs-ses.
2. Nouveau parti démocratique du Québec. S'est séparé de l'aile canadienne à cause de son orientation souverainiste. Il a changé de nom en janvier 1995 pour devenir le PDS-LIS : Parti de la Démocratie Socialiste (Liberté, Indépendance, Solidarité).

Sherbrooke

LA GRANDE RUCHE, UNE COOP QUI BOURDONNE ENCORE!

NATHALIE PAQUIN

Née de la volonté de six personnes et d'une petite annonce dans le journal local, la coop de service La Grande Ruche a su se tailler, en 22 ans d'existence, une place plus qu'enviable dans le domaine de l'alimentation naturelle. Et, loin de ressentir l'essoufflement, son chiffre d'affaires frise maintenant le million de dollars.

C'est en 1974 que le premier magasin coopératif d'aliments et de produits naturels à Sherbrooke voit le jour sous le nom de *La Ruche*. Bientôt débordée avec ses 200 membres, elle doit instaurer, à proximité, un second magasin : *Les Grandes Fourches*. Mais en 1981, une coexistence difficile entre les deux entreprises oblige les dirigeants-es à effectuer une fusion. De là, l'appellation *La Grande Ruche*. Depuis, malgré quelques difficultés passagères, l'entreprise connaît une excellente progression. Installée dans une période de stabilisation et de consolidation, son chiffre d'affaires, qui était de 43 900\$ au tout début, se situe aujourd'hui à 931 000\$ (au 30 septembre 95).

Au début, *La Grande Ruche* s'adressait aux puristes de l'alimentation. Présentement, 50% de la clientèle est «presque» végétarienne. Les «vrais-es» végétariens-nes, quant à eux-elles, sont de l'ordre de 31,6%.

UNE FORMULE GAGNANTE

Roger Lemay, président de la coop, attribue ce succès, entre autres, au fait que la compétition est très faible dans la région. «Au départ, nous avons été privilégiés, car il n'y avait pas de concurrence. Nous étions, et sommes encore, en alimentation naturelle, le seul magasin complet dans le coin. Quelques commerces semblables tiennent une ligne de produits naturels, mais c'est tout. Chez nous, une personne peut faire ses emplettes de A à Z. En fait, le seul compétiteur potentiel serait *Le Végétarien*, mais il n'offre pas de fruits et légumes biologiques. Nous oui.»

C'est en 1974 que le premier magasin coopératif d'aliments et de produits naturels à Sherbrooke voit le jour sous le nom de *La Ruche*.

Autre force de *La Grande Ruche*: sa formule de travail coopératif. «Le concept se rapproche de celui d'une coop de travail, précise M. Lemay, mais nous n'en



PHOTO : NATHALIE PAQUIN

« Beaucoup de coop sont tombées parce qu'elles se fiaient trop sur leurs membres. Ça prend aussi une permanence pour les tâches principales. »

Roger Lemay, président de la coop La Grande Ruche de Sherbrooke.

avons pas le statut. La différence se trouve dans les décisions de la répartition de la masse salariale. Les travailleurs n'assument pas toutes ces décisions.» Donc, un membre accorde trois heures de son temps par mois à l'emballage, le ménage, etc., et profite de 10% d'escompte sur ses achats mensuels, en plus de d'autres avantages. Et, depuis trois ans, les membres ont droit à une ristourne (2% en 1995) au prorata des achats. « Il faut changer la perception du travail coopératif; il ne s'agit pas de bénévolat. Les gens peuvent d'ailleurs faire leur propre calcul et constater les économies réalisées », ajoute le président.

La Grande Ruche veut créer un sentiment d'appartenance chez ses membres qui ont d'ailleurs célébré ensemble le 20^e anniversaire de la coop. Différentes activités et promotions leur sont régulièrement proposées, comme des randonnées

pédestres, des ateliers, des kiosques d'information en magasin... « Bien souvent, l'image "coopérative" est perçue comme celle d'un club fermé; les gens ont peur d'avoir à déboursier des sous et de les perdre par la suite! », explique M. Lemay. Des conseillers-ères en marketing ont même suggéré à La Grande Ruche de placer le mot « coop » en sourdine dans leur publicité.

TOUJOURS PLUS HAUT

Impliqué depuis cinq ans, M. Lemay reconnaît que l'implication des membres a ses limites. « Beaucoup de coops sont tombées parce qu'elles se fiaient trop sur leurs membres. Ça prend aussi une permanence pour les tâches principales. Il faut savoir s'adapter, aller chercher les ressources ainsi que les compétences extérieures. »

Récemment, La Grande Ruche recevait de la Coop de développement de l'Estrie le prix « Intercoopération et implication dans le milieu ». Le prochain envol sera la fusion imminente avec la coop D'Alentour, unique grossiste en alimentation et produits naturels. Pour La Grande Ruche, cela signifie une visibilité accrue dans des locaux mieux situés et une économie appréciable, car D'Alentour est aussi importateur, ce qui diminue à son minimum le nombre d'intermédiaires. Pour les deux parties, une force de compétition incroyable face aux marchés des autres régions. « Les formules des deux parties sont bien différentes. Cela demandera beaucoup de concertation afin de ne garder qu'un seul système coopératif, admet le président, mais nous sommes très enthousiastes à l'idée de cette fusion. »



**Ne manquez pas dans le prochain numéro...
Mai-juin 1996**

ENTREVUE: **Fernand Ringuette**
...et ses tailleurs de pierres

DOSSIER: Santé

UN PAQUEBOT SUR UN DIX SOUS

*l'embauche
de professionnels-les
immigrés-es*

**ENTRE
TROIS AVIS
MA JOB
BALANCE...**

RAYMOND LANGEVIN



PHOTO: YVES PROVENCER

Malgré des compétences reconnues, près de 75% des personnes immigrantes, diplômées à l'étranger, en quête d'un emploi dans leur domaine, aboutissent à l'aide sociale. Ironiquement, la plupart ont été sélectionnées à l'étranger en fonction des besoins de main-d'œuvre du Québec¹.

Cette conclusion émane d'une étude menée par sept groupes communautaires œuvrant à l'intégration professionnelle des immigrants-es². Une autre étude récente de l'Agence montréalaise pour l'emploi (AMPE) aboutit à un constat similaire pour les ingénieurs-es immigrantes-es. Les causes de cette non-intégration en emploi sont multiples. L'information obtenue à l'étranger sur les règles d'accessibilité aux corporations est très limitée. La non-reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger et le protectionnisme pratiqués par les corporations professionnelles en sont deux autres. Sans parler d'une discrimination systémique latente.

**DE L'INFORMATION
INSUFFISANTE**

Vous êtes une personne diplômée et expérimentée. Dans votre pays, vous voyez

une publicité sur le Québec qui vous promet un emploi à la hauteur de vos aspirations si vous décidez d'émigrer. Vous vous procurez plus d'informations auprès de l'agent-e d'immigration. On vous apprend alors que votre profession fait partie de celles où il y a des perspectives d'embauche au Québec. Ceci vous donnera de précieux points pour faciliter votre sélection. Malheureusement, on ne vous a pas expliqué clairement les conditions d'accès et d'exercice pour les professions.

Le MAIICC, très bien informé de cette situation, se défend de ne pas fournir assez d'informations. «Même si on leur fournissait plus de renseignements, la majorité des personnes immigrantes, aveuglées par la possibilité d'un avenir plus prometteur, viendraient tout de même s'installer ici», de dire une conseillère du MAIICC³! Pourtant, dites-leur avant de partir, statistiques à l'appui, qu'ils-elles seront chauffeurs-es de taxi ou assistés-es sociaux-ales, et un bon nombre d'entre elles pourraient reconsidérer leur décision d'émigrer!

LA RECONNAISSANCE

Il existe une disparité incroyable quant à la reconnaissance des études par le

MAIICC, les institutions d'enseignement et les corporations professionnelles. Les trois groupes, étant habilités à émettre leur avis sur le diplôme obtenu à l'étranger, arrivent rarement aux mêmes conclusions. Les institutions d'enseignement accordent généralement des avis d'équivalence supérieurs aux deux autres groupes. Du côté des corporations professionnelles, cette reconnaissance n'est souvent que partielle et implique que la personne reprenne certains cours.

Cette situation engendre passablement de frustrations chez les personnes immigrées qui comprennent mal ce manque d'uniformité. Elles se demandent pourquoi il n'y aurait pas qu'un seul décideur à ce chapitre. L'avis émis ferait foi de tout.

ET L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL...

L'expérience de travail acquise à l'étranger est souvent ignorée. À l'Ordre des ingénieurs-es du Québec, on affirme que le processus de reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail est très complexe. «Chaque cas soumis à notre corporation est spécifique. Il est étudié en fonction de l'année d'obtention du diplôme et du pays où il a été obtenu. Comment évaluer un diplôme

obtenu ou une expérience de travail acquise dans un pays continuellement en guerre? Comment s'assurer que les standards de l'Ordre soient respectés? En les obligeant à compléter certains cours. Rassurez-vous, il n'y a pas de discrimination! Le-la Québécois-e qui poursuit ses cours à l'étranger subit également le même sort lorsqu'il-elle fait sa demande d'adhésion», de dire un des responsables à l'admission. Complexité ou protectionnisme?

L'Ordre exige aussi que le-la postulant-e ait absolument acquis une année d'expérience en génie sur le territoire canadien avant de lui accorder le permis pour pratiquer cette profession⁴. «C'est odieux d'utiliser toujours le prétexte que l'expérience acquise à l'étranger n'est pas transférable à la réalité nord-américaine», répond Yann Hairaud de l'AMPE. Il serait pourtant tellement simple d'émettre un permis temporaire à chaque ingénieur-e immigrant-e, le temps qu'il-elle fasse ses preuves au sein d'une entreprise québécoise ou canadienne. Une partie du dilemme est là. Même en obtenant l'avis d'équivalence du MAIICC, celui-ci ne serait pas suffisant. Pour travailler comme professionnel-le, il faut être membre de la corporation. Or, pour contrer le protectionnisme pratiqué par les corporations professionnelles, les groupes communautaires croient que le gouvernement doit intervenir.

Iorgu Banica, diplômé universitaire d'origine roumaine.



PHOTO YVES PROVENCHEUR

UNE SOLUTION TEMPORAIRE

On a demandé aux entreprises, pour solutionner l'exigence d'une année d'expérience en territoire canadien, si elles accepteraient de parrainer des stages. La moitié des entreprises ont répondu affirmativement à cette demande. Yann Hairaud, de l'AMPE, demeure toutefois sceptique face à de tels résultats. «Nous verrons bientôt si ces entreprises sont sérieuses ou si elles ont répondu OUI à notre enquête pour bien paraître.»

Du côté des ingénieurs-es immigrants-es, on estime qu'effectuer un stage permettrait de démontrer ses capacités et de se faire remarquer par la direction. «Nos chances d'obtenir un emploi advenant qu'un poste d'ingénieur-e se libère ou s'ouvre seront accrues», de dire

Marc Heitz, un ingénieur français récemment arrivé au Québec. Il n'est pas surprenant que toutes les personnes rencontrées accepteraient d'occuper en stage un emploi de moindre importance. Cette stratégie du «petit pas» est pertinente puisque la moitié des entreprises avouent utiliser le bouche-à-oreille comme mode de recrutement. Or, l'absence de con-



PHOTO YVES PROVENCHEUR

PHOTO YVES PROVENCHEUR

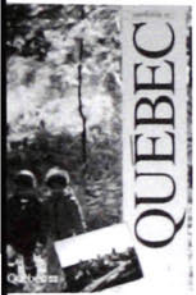
À pas de tortue...

Armés de ce constat, des pressions¹ furent faites auprès du ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), Bernard Landry. L'objectif: l'inciter à rassembler tous les intervenants-es concernés par la question des équivalences et de la formation acquise hors Québec autour d'une table de concertation. Opérationnelle depuis avril 1995, cette table a donné jusqu'à maintenant très peu de résultats.

«Ce dossier avance à pas de tortue. Je me demande parfois si les autorités gouvernementales veulent vraiment le régler», exprime Yann Hairaud (notre photo), conseiller en emploi de l'AMPE.

1. Six des sept organismes ont fondé en 1994 le Comité à l'intégration à l'emploi des communautés culturelles Centre-Sud/Plateau Mont-Royal.





**L'information diffusée
à l'étranger pour attirer l'immigration
ici n'est pas toujours adéquate.**



PHOTO YVES PROVENCHE

**Yann Hairaud, conseiller en emploi
à l'agence montréalaise pour l'emploi (AMPE).**

tacts dans le milieu constitue un obstacle particulièrement important pour les personnes immigrées.

DANS UNE SOCIÉTÉ DE GESTIONNAIRES

Iorgu Banica, diplômé universitaire d'origine roumaine s'apprête à retourner vivre dans son pays d'origine. « Si on ne voulait pas de nous, avec notre expertise et notre savoir, on n'avait qu'à nous le dire avant notre départ. Vous savez, nous avons souvent l'impression d'être seulement une statistique utile pour que le Québec reçoive du gouvernement fédéral un montant plus important en termes de péréquation. Le pire, c'est qu'on nous accuse encore injustement d'être des voleurs de "jobs". C'est incroyable: vivre dans une société de gestionnaires et être aussi mal gérés... »

1. Un conseiller au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), dont nous taillons le nom par souci de confidentialité, nous a confirmé l'existence de ce critère de sélection.
2. Ces organismes sont le Centre d'études arabes pour le développement (CEAD), le Service d'aide aux Néo-Québécois (SANQI), le Centre des femmes (Option'elle), le CASA-CAFI, le Centre d'action socio-communautaire de Montréal, l'Agence montréalaise pour l'emploi (AMPE) et l'Hirondelle.
3. Commentaire entendu lors de la présentation des résultats de l'enquête de l'AMPE.
4. Les ingénieurs-es rencontrés-es possédaient en moyenne plus de 10 années de pratique professionnelle.

Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut.



*« Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut »
Encre de chine sur papier 1985, 27,5 x 37,5 cm
Cette oeuvre de Marc Lincoirt est identifiée
au programme des dons planifiés de
La Fondation Centraide*

Gosselin & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

1415, RUE JARRY EST, BUREAU 420
MONTREAL (QUEBEC)
H2E 1A7

TÉLÉPHONE : (514) 376-4090
TÉLÉCOPIEUR : (514) 376-4099

SUITE DE LA PAGE 6

néanmoins suscité des réactions... La force de rétention des administrateurs-rices d'universités, pour une, est unique, qui ne veut que plus de pouvoirs et plus d'argent. Ils considèrent (avec des salaires de 120 000 \$ et plus) leur université comme une grosse compagnie, ou comme un club sélect à rendre de plus en plus prestigieux. Vision petitement comptable, les




Fédération des professionnelles et
professionnels de l'éducation du
Québec (CEQ)

*Au service des jeunes et des adultes
dans les commissions scolaires.*

9405, rue Sherbrooke Est - Montréal H1L 6P3
Tél.: (514) 356-0505 Téléc.: (514) 356-1324

recteurs-rices ont besoin de plus d'argent pour... engraisser leur machine. Symboliquement, c'est l'instance qui a le moins participé aux États généraux. Les autres intervenants-es, professeurs-es, étudiants-es, parents, sont beaucoup plus réalistes et généreux.

Le danger, c'est maintenant que le projet de réforme passe inaperçu, que les lobbyistes et les hauts fonctionnaires aient sa peau, et que le gouvernement en fasse l'économie. À l'heure des budgets parcimonieux, la volonté politique existera-t-elle d'améliorer le système d'éducation ?

C'est justement la première fois depuis la réforme Parent qu'on évalue le système dans sa globalité. C'est la seule façon de régler ses problèmes. Le momentum existe. Il faut en profiter pour réduire l'administration, et augmenter la vie. 

1. On ne soulignera jamais assez des initiatives comme celles de l'école Jeanne-Mance à Montréal. Il n'y a pas de miracle dans la recette de Jeanne-Mance. Simplement une farouche tenacité de tous les membres de cette école à pervertir un système qui jouait contre eux.

Logirente

1995 1996

**Vous avez 57 ans ou plus ?
 Vos revenus sont plutôt modestes ?
 Vous dépensez plus de 30 %
 de vos revenus pour vous loger ?**

L'allocation-logement LOGIRENTE
pourrait vous aider.

**Pour vous renseigner,
Procurez-vous** le dépliant
LOGIRENTE 1995-1996 aux endroits
suivants :

- Caisses Desjardins participantes ;
- Banque Laurentienne ;
- Clubs de l'âge d'or ;
- C.L.S.C. ;
- Communication-Québec.

Téléphonez

- au bureau du ministère
du Revenu du Québec de
votre région

OU

- à la Société d'habitation
du Québec
à Québec : 643-7676
de partout ailleurs au Québec :
1 800 463-4315 (sans frais)

Québec 

Qu'est l'argent devenu?

En 1969, les ménages consacraient 9% de ses revenus aux vêtements et 19% à la nourriture; en 1992, 5% allaient aux vêtements et 12,5% à la nourriture. Outre certains nouveaux produits de consommation (électro-ménagers, systèmes audio et vidéo, etc.), c'est le poste budgétaire du logement qui, prenant 12% à l'époque, prend maintenant 20% des revenus.

La queue en hiver

Des 25 000 personnes qui avaient fait la queue, l'hiver 94-95, pour s'inscrire au bureau de main-d'œuvre de l'usine GM d'Oshawa, combien ont été employées à date? Aucune. Pour 1995, la compagnie vient de faire un bénéfice record de près de 2 milliards de dollars...

Y'a parfois deux côtés du mur à l'ombre...

Au sujet de la possibilité d'accorder le droit de vote aux prisonniers-ères canadiens-nes, le représentant d'un groupe de «défense des victimes d'actes criminels» n'a pas trouvé plus démagogique son désaccord que «Avez-vous pensé à tous les millions de dollars que ça va coûter pour ça?!?» Son mouvement devrait être rebaptisé «pour l'attaque des prisonniers», ce serait plus juste.

Merveilleuse famille

Le poète Philippe Soupault avait pour oncle Louis Renault, le fondateur de la célèbre compagnie française. Mais ils ne logeaient pas au même garage. «Un jour... on apprit que son imprévoyance et sa fièvre d'entasser le plus vite possible avaient provoqué la mort de quelques dizaines d'ouvriers. Un plancher s'était effondré sous le poids des machines. Je n'ai pas entendu un seul blâme, la moindre critique. Ce que j'ai vu, c'est une femme, une de ses parentes, se précipiter vers lui les bras tendus et s'écrier: "Mon pauvre ami, tu n'as vraiment pas de chance!"».

L'écologie et les frontières politiques

Après plusieurs décennies de ratés, la concertation pour dépolluer le Rhin, entre la France, la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne et la Hollande, commence à porter ses fruits. Règlements renforcés, éducation, information, subventions pour aider les fermiers à délaisser certains produits chimiques: c'est la coordination et une diversité d'actions qui ont donné des résultats.

Sous les pavés le visage

En France, en décembre 1995, 2 Millions de personnes, dans les rues, ont paralysé le pays. Grève par procuration? Non: mouvement catalyseur d'un malaise beaucoup plus général.

Mais les leaders des manifestations n'étaient pas tous des communistes. Marc Blondel, figure de proue, secrétaire général du syndicat Force ouvrière, dévoilait sa vision du syndicalisme en déclarant: «L'exclusion n'est pas l'affaire du syndicalisme mais des curés»!

Le sang du Yankee?

Au Chiapas, dans la communauté des Chamulas, on utilisait autrefois de l'alcool frelaté lors du rite religieux. Les marchands, souvent des petits caciques locaux, qui contrôlaient et vendaient l'alcool, se sont mis au Pepsi et au Coca-cola, qui depuis remplacent l'alcool dans les célébrations! [J.P.]

Le payroll de Staline...




La vision que certains-es se font du travail caritatif... C'est Bertold Brecht qui serait content des avancées technologiques récentes en traitements d'image. Les logiciels permettent de performer de plus en plus étonnamment. Un trucage qui prenait auparavant des jours de travail se fait maintenant en quelques heures et quelques clics de souris. Une tête apparaît; une tête disparaît... De nos jours, le payroll de Staline serait pas mal plus petit!

Mesdames Butterfly

Les Japonais réinventent le chant. 420 000 établissements commerciaux sont équipés en karaoké, cette pratique que permet de plus en plus la technologie de ne faire jouer d'un disque que l'orchestre, en laissant la mélodie être chantée «live» par l'invité-e. Au Japon, une personne sur deux en est une habituée.

Back in Africa

Le gouvernement du Ghana a fait récemment la restauration des donjons ayant servi, entre les XV^e et XIX^e siècles, à entreposer les esclaves noirs avant leur exil forcé. Mais les visiteurs noirs états-uniens trouvent que ça ressemble un peu trop à Disneyland, avec ses boutiques de souvenirs et ses guides dépolitisés. Le gardien de sécurité, quant à lui, estime: «Qui voudrait venir dans un vieux champ de bataille? Ce n'est pas assez joli pour les touristes». On estime que sur les 12 à 25 millions de personnes entreposées, le tiers mourait de mauvais traitements avant même leur départ. 



Groupe Robert, Boucherville
1 119 emplois

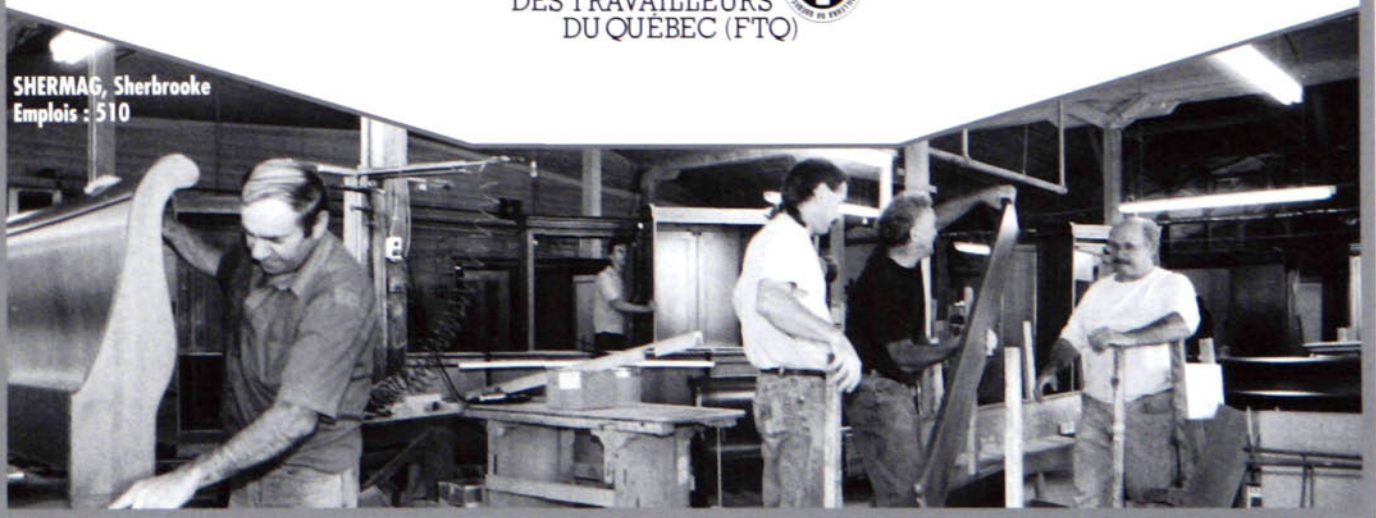
Avec ses entreprises partenaires

LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



SHERMAG, Sherbrooke
Emplois : 510



1921-1996



CSN

AU

CŒUR

DE SON

TEMPS